

MAURICE LABOURÉ

de la Société Historique et Archéologique de Lyon  
et de la Diana de Montbrison

# ROANNE ET LE ROANNAIS

ÉTUDES HISTORIQUES



2064



MDCCCCLVII

2L

**R O A N N E**  
**ET LE ROANNAIS**  
ÉTUDES HISTORIQUES

4° LK<sup>2</sup>  
8690



CET OUVRAGE  
A ÉTÉ TIRÉ A  
TROIS CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES

SAVOIR :

VINGT EXEMPLAIRES  
SUR PUR FIL LAFUMA  
AVEC DESSIN ORIGINAL  
NUMÉROTÉS EN CHIFFRES ROMAINS  
DE I A XX

TROIS CENT TRENTE EXEMPLAIRES  
SUR OFFSET OPAQUE Z. R. C.  
NUMÉROTÉS DE 1 A 330

N° .....

MAURICE LABOURÉ

de la Société Historique et Archéologique de Lyon  
et de la Diana de Montbrison

# ROANNE ET LE ROANNAIS

É T U D E S   H I S T O R I Q U E S

Thèse pour le doctorat d'Université  
présentée à la Faculté des Lettres  
de l'Université de Lyon.

Illustrations de

A. POCHET et L. DROUOT

MATRICE LABOURI

de la Société française de technologie de Lyon  
et de la Cité de l'Industrie

ROAINE

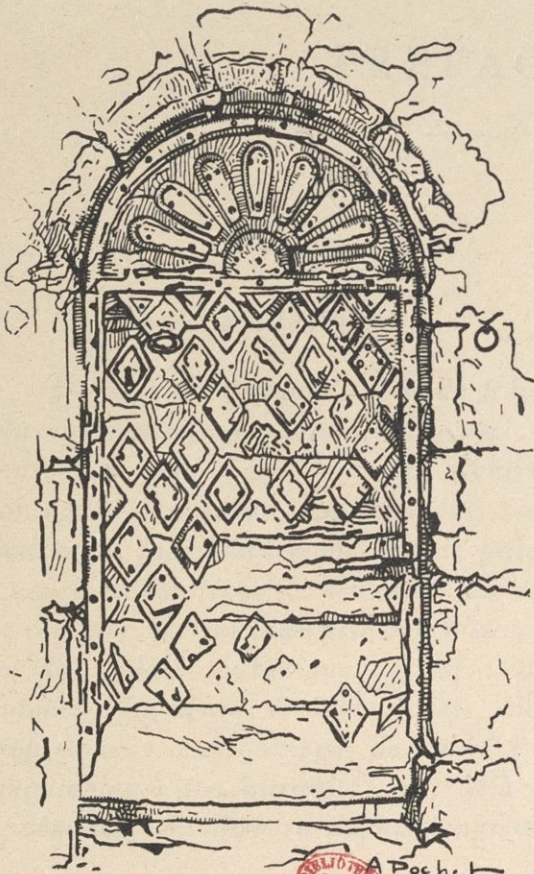
ET LE ROANNAIS

ÉTUDES HISTORIQUES



TOURNAI

A MA MÈRE



A Pochet

A. MA. MERE



## PRÉFACE

---

*Ce livre est d'actualité.*

*De Roanne d'avant la Grande Révolution, il ne restera bientôt plus que quelques monuments, aussi insignifiants que rares, son musée, sa bibliothèque et... ses archives. Presque tout a disparu : son église paroissiale, ses chapelles, ses hôtels, ses auberges et ses maisons... jusqu'aux noms parfois pittoresques de ses vieilles rues. Le visiteur est déçu. Rien n'attire son regard inquisiteur. Et si, pour se consoler, il veut connaître son histoire, on lui montre des résumés ou des guides touristiques. C'est tout ce que l'on a. Les vieux auteurs : La Mure, Guillien, Coste, Noël, Dumoulin, etc..., sont trop anciens. Les ouvrages de l'abbé Prajoux, malgré leurs erreurs imputables à son infirmité, sont déjà épuisés. Les revues locales, éphémères, ont disparu depuis longtemps.*



Et pourtant toute vie, si humble qu'elle soit, est intéressante en elle-même. Le passé de notre ville n'est pas si pauvre que l'on croit. Il faut savoir le découvrir et l'exploiter. Il faut mettre souvent « son corps et son âme à la peine » pour en apercevoir les beautés méconnues ou ignorées. Travail lent, très lent, mais fécond.

Cet ouvrage n'a d'autre prétention que d'aider les chercheurs pour arriver à plus d'exactitude et de vérité. Il voudrait offrir aux lecteurs patients plus de lumière pour mieux connaître et mieux aimer ce « petit bourg » d'autrefois, devenu, par le labeur de ses habitants, une grande ville moderne. On n'y trouvera point une distraction. On ne lira point de belles phrases dans une composition sans défauts, mais on y puisera des faits qui par leur complexité et leur diversité, restitueront un peu la réalité de la vie de nos ancêtres : vie morale avec ses alternatives de joie et de tristesse, vie de lutte sur soi-même pour conserver sa personnalité au milieu des remous du temps, vie de lutte sur les autres pour défendre ses droits et ses intérêts; vie physique aussi, troublée par les guerres, les impôts, les famines. Nos paysans ne sont que des êtres obscurs, laborieux, aimant leur tranquillité et arrêtant volontiers leurs désirs aux bornes de leurs champs, et nos seigneurs, souvent gros bourgeois enrichis, limiteront leur ambition à l'administration de leurs petits fiefs. Leur château aura l'aspect d'une maison-forte. Rien de brillant ni de clinquant. Nous n'avons pas à raconter de grands exploits mais simplement les menus faits de la vie quotidienne de ceux qui furent jadis nos concitoyens.

Au cours de notre préparation, nous ne saurions oublier les encouragements que nous ont prodigués nos amis des Archives départementales du Rhône et de la Bibliothèque de Roanne ; M. Déniau, professeur honoraire à l'Université de Lyon, qui a bien voulu suivre nos efforts et présider à la soutenance de cette thèse ; MM. Fournial et Dupont dont les travaux antérieurs ont facilité notre tâche sur certains points ; MM. Pochet et Drouot, artistes consommés, dont on

admira le talent ; M. Demont, qui a dirigé l'impression de ce  
volume. Merci aussi à tous ceux qui, financièrement, ont permis  
cette publication.

Comme le moissonneur cueille les épis et lie la gerbe nous avons,  
nous aussi, glané dans le champ immense de l'Histoire. Notre récolte  
a été abondante et les grains lourds. Nous espérons qu'après les avoir  
passés au crible et sous la meule, il en est sorti une farine assez  
blanche pour constituer le pain doré qui rassasiera nos lecteurs.

---

admirable le talent de M. Dumas, qui a su rendre l'impression de la  
révolte. Mais, sans le talent, qui, finalement, est partie  
de cette publication.

Comme le mouvement terrible de l'été et de la fin de l'été, nous avons  
nous aussi, dans le champ immense de l'histoire, à dire vérité  
à été abandonnés et les autres parties. Nous espérons qu'après les avoir  
passés au crible et sous la loupe, il en est resté une partie assez  
blanche pour constituer le pain d'or qui rassasiera nos lecteurs.

# GÉOLOGIE ET PRÉHISTOIRE EN ROANNAIS

## I. GÉOLOGIE

A l'époque la plus lointaine, l'emplacement de la plaine de Roanne reposait sous les eaux. Seul, formant une partie de la chaîne hercynienne, le Massif Central se dressait à l'ouest. Sur ses flancs croissait la plus luxuriante végétation (1). Vinrent des bouleversements. L'œuvre naturelle et lente des siècles se trouva brusquement interrompue sous la poussée des forces terrestres. Des transformations dont l'importance étonne les savants (2), s'opérèrent.

Ces événements intéressent le géologue et sûrement notre pays en éprouva le contre-coup. Comment son aspect initial fut-il modifié ? C'est ce que nous allons d'abord étudier.

Les terrains qui nous restent de l'ère primaire constituent les montagnes de la Madeleine, du Beaujolais (3) et les collines rocheuses comprises entre la plaine de Roanne et celle de Montbrison. Ils n'ont jamais été couverts par les eaux. C'est pour cela qu'on n'y trouve pas de cailloux arrondis ni de débris de coquillages.

L'ère primaire comprend diverses périodes : cambrienne, silurienne, dévonienne, carbonifère et permienne. En Roannais nous trouvons des terrains de formation silurienne, dévonienne et carbonifère (4).

Les premiers forment une chaîne accidentée mais ininterrompue qui, des hauteurs actuelles de Violay s'étend jusqu'à Saint-Priest-la-Prugne (5) en

passant par Sainte-Colombe, Néronde, Balbigny où ils disparaissent sous les couches de sables tertiaires de la plaine du Forez, pour reparaître aux environs de Saint-Germain-Laval et continuer par Saint-Julien-d'Oddes, Grésolles, Juré jusqu'à Saint-Just-en-Chevalet (6). Un chaînon commence aussi à la hauteur de Thizy et on peut le suivre au-delà de Montagny. D'autres enfin s'étendent sur les deux rives du Rhins jusqu'à L'Hôpital. On les rencontre à Régnv, Naconne, Cordelle. De là, ils rejoignent par Le Verdier, Saint-Polgues, Les Ponts, Luré, la chaîne principale entre Saint-Germain-Laval et Saint-Just-en-Chevalet (7).

Ils sont constitués de diverses couches de composition différente.

A la base, on trouve des grès et des schistes. Les grès, généralement fins, contiennent des morceaux de quartz blancs ou noirs, réunis par une pâte argileuse, quelquefois siliceuse, de dureté variable et de couleur plutôt foncée. Les schistes sont plus tendres. De nature argileuse, ils se décomposent facilement au contact de l'air.

Dans la partie supérieure, schistes et grès alternent avec des couches de calcaire bleu veiné de spath blanc d'une très grande irrégularité, que l'on a exploitées ou qu'on exploite encore dans de nombreuses localités : Combre, Montagny, Régnv, Naconne, Sainte-Colombe, Néronde, Saint-Julien-d'Oddes, Grézolles, Saint-Thurins, etc... pour en extraire la chaux nécessaire, soit aux constructions, soit à l'amendement du sol.

Les terrains dévoniens s'étendent du sud au nord, de Balbigny à Villerest, où ils sont recouverts par les sables tertiaires de la plaine roannaise, et de l'est à l'ouest, depuis Combre jusqu'au delà de Saint-Just-en-Chevalet (8).

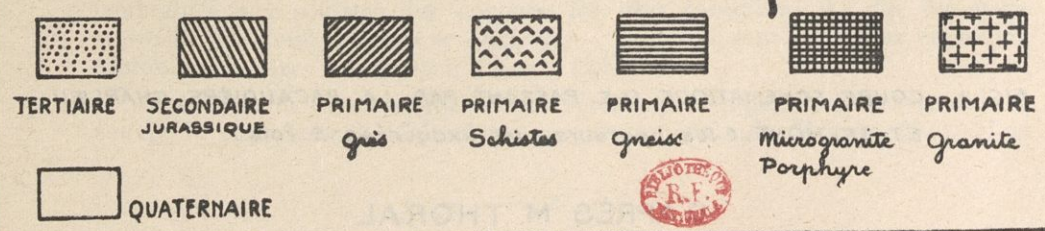
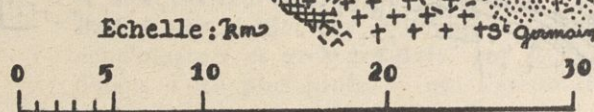
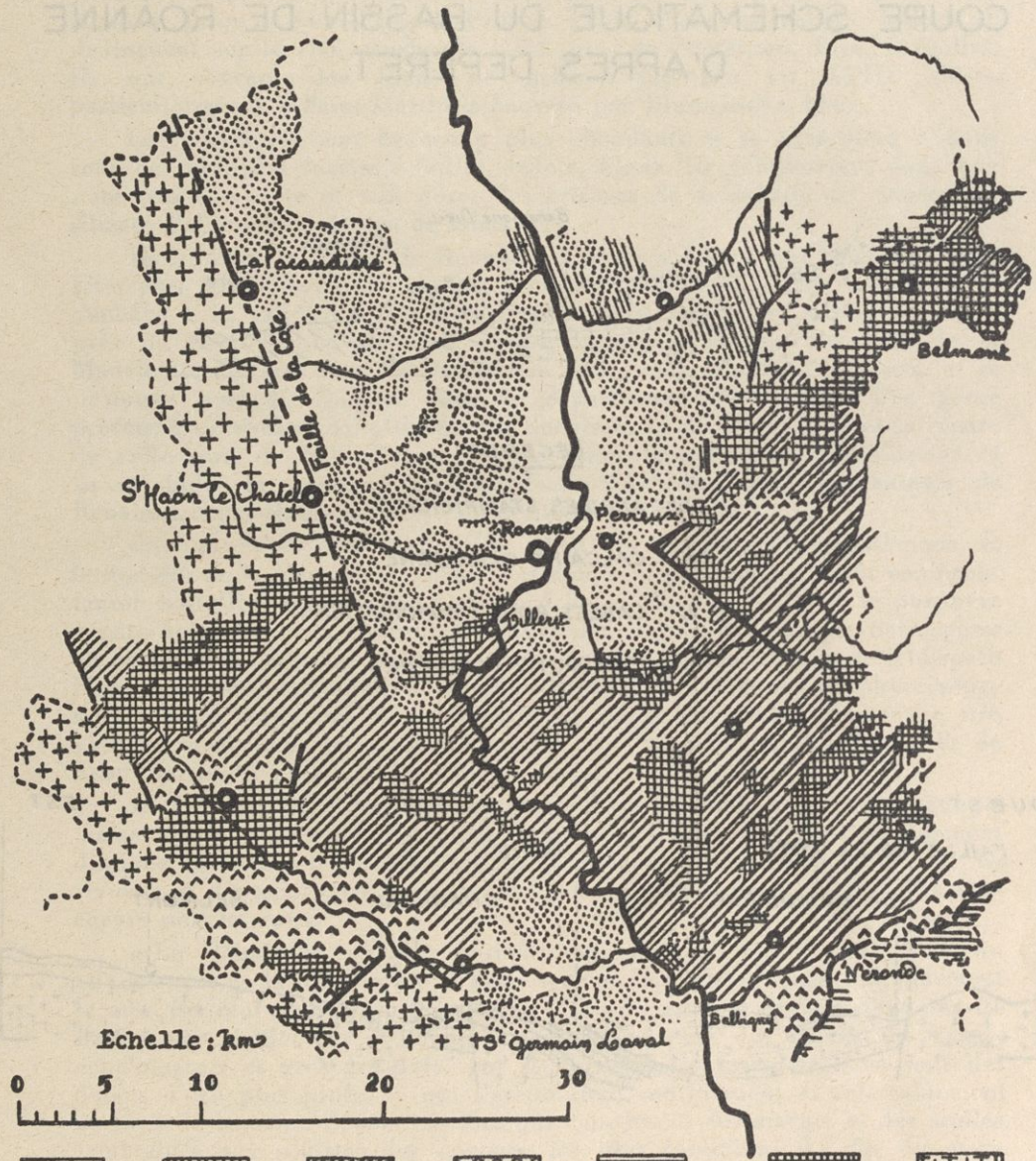
Ils se composent, à la base, « d'un poudingue à fragments roulés plus ou moins gros, de schistes, de calcaire bleu, de granite porphyroïde, de quartzite, de quartzidienne, réunis par un ciment de grès à grains très fins, de couleur verdâtre... » Ainsi en est-il aux environs de Saint-Maurice-sur-Loire (9), de Saint-Priest-la-Roche, etc... (10).

A la partie supérieure, ce sont des grès, toujours micacés, de couleur rougeâtre que l'air altère assez promptement. Ils alternent avec des couches anthraxifères.

Les terrains carbonifères sont en Roannais très clairsemés (11). Tantôt, à Combre et à Fragny (12), ils se présentent sous forme de strates dont la puissance, d'une extrême irrégularité, n'excède jamais 2 m. 50. Ils forment ordinairement des couches parallèles séparées par des bancs de grès schisteux, de couleur gris de fer et d'épaisseur variable (13). Tantôt, ce sont des amas disposés en chapelets, amas peu importants et assez espacés à Amions, plus considérables et moins éloignés les uns des autres à Saint-Symphorien-de-Lay et à Bully (14). Ce charbon est en formation dans les tourbières du Montoncel, des Bois Noirs et des monts de la Madeleine.

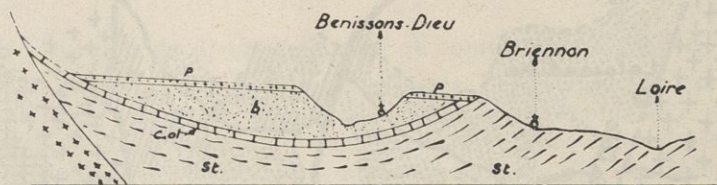
Ces terrains, qu'ils soient siluriens, dévoniens ou carbonifères, ont été violemment bouleversés par la poussée interne des roches éruptives : granites ou porphyres.

COUPE SCHEMATIQUE DU MASSIF DE ROANNE  
D'APRES LES RELEVÉS DE M. THORAL



D'APRES M. THORAL

## COUPE SCHEMATIQUE DU BASSIN DE ROANNE D'APRES DEPÈRET.



### LÉGENDE

st : ARGILES STAMPIENNES

Col : CALCAIRE OLIGOCÈNE

b : SABLES ROUX ( BURDIGALIEN )

p : CAILLOUTIS PLIOCÈNES

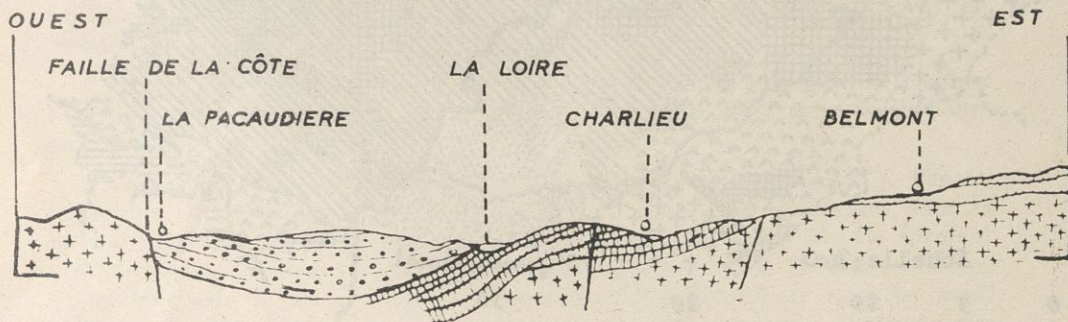


FIG. 2 COUPE SCHEMATIQUE O-E PASSANT PAR LA PACAUDIÈRE, CHARLIEU  
ET BELMONT. ( les hauteurs sont exagérées 5 fois )

D'APRÈS M. THORAL

Les granites, composés surtout de feldspath, de mica et d'une petite quantité de quartz, apparaissent aux environs de Boën et se dirigent en un chaînon jusqu'à Saint-Priest-la-Prugne (15). Quelques masses isolées se distinguent sur la rive gauche de l'Aix, près de Souternon, Juré, Grézolles. Ils ont souvent des filons de galène, exploités au XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement à Saint-Martin-la-Sauveté par Blumenstein (16).

Les porphyres sont beaucoup plus abondants et se présentent à nous sous de multiples formes : buttes, culots, filons. Ils contiennent, dans une pâte très compacte et très dure, des cristaux de feldspath, de quartz, de silicate d'alumine, mais peu de mica (17).

Ils limitent la plaine de Roanne à l'est et à l'ouest par deux chaînons. L'un part de Violay, passe au Pin Bouchain, Amplepuis, Thizy, Belmont et s'achève à la vallée du Bottoret. L'autre, plus important, prend naissance près de Saint-Just-en-Chevalet, s'élève brusquement vers les bois de la Madeleine, descend vers La Pacaudière (18), Saint-Martin-d'Estreaux, et se prolonge jusqu'au Donjon, dans le département de l'Allier. Une gorge profonde, où coulent les affluents du Renaison, la divise en deux et la sépare de celle qui, de Saint-Polgues et de Cremeaux, s'élève vers Cherier et va rejoindre la première à Saint-Martin-d'Estreaux par les hauteurs de Renaison, Saint-Haon-le-Châtel et Ambierle (19).

Ces porphyres sont très variés. Ainsi « entre Saint-Priest-la-Prugne et le hameau de la Vernassière, c'est le porphyre à pâte rouge, tantôt compacte, tantôt cristalline qui domine ; au nord de la Chambodie, c'est le porphyre à pâte noire ; vers la crête de la Madeleine, le porphyre à pâte noire passe au porphyre à pâte grise ou rosée, renfermant de grands cristaux de feldspath blancs ou rosés. Aux environs de Saint-Rirand, on trouve du porphyre rouge sans cristaux apparents de feldspath. Ce même porphyre se retrouve très abondamment dans les bois d'Ambierle, de Saint-Bonnet-des-Quarts et de Saint-Martin-d'Estreaux » (20).

A la fin de l'époque primaire, notre pays roannais n'est encore qu'une masse informe, presque entièrement immergée. L'érosion a considérablement diminué les sommets du Massif Central et leurs alluvions charriées par les rivières se déposent en strates au fond des mers intérieures. Notre pays dort encore sous les eaux.

« Le début de chaque période est marqué, en général, par un affaissement de la terre ferme, à l'intérieur de laquelle s'avance profondément la mer, formant une « transgression ». Chaque continent devient donc une île battue par le flot sur tous ses rivages, et ce sont des dépôts de rivage, conglomérats et grès grossiers, qui se forment les premiers..., ce sont des dépôts d'eau plus profonde qui s'accumulent continûment et inlassablement au fond de la mer : dépôts très fins qui constituent des marnes et des argiles semblables aux schistes des époques les plus lointaines. La fin du cycle approche ; le fond de la mer s'exhausse ; les eaux sont de moins en moins profondes, la terre émerge peu à peu » (21).

Au milieu de l'ère secondaire, à la période jurassique, un long bras de mer couvre le cours actuel de la Loire jusqu'aux monts du Morvan (22). Mais



peu à peu le sol roannais se constitue. C'est alors que se forment les grès infraliasiques, le calcaire à gryphite et l'oolithique inférieur que l'on trouve dans les assises les plus profondes des deux étroites lisières dont la première s'étend de Coutouvre à Maizilly en passant par Boyer, Nandax, Chandon, et la seconde suit la rive gauche de la Loire, de Briennon (23) jusqu'à La Teyssonne. Ils se rencontrent aussi dans la vallée du Sornin, depuis La Clayette jusqu'à Pouilly-sous-Charlieu et constituent tous les côteaux qui dominent la Loire jusqu'à Iguerande, dans la vallée du Jarnossin, à la Pérelle, Rajasse et Vougy.

Les grès « sont quartzeux, micacés, ordinairement blancs ou jaunâtres, contenant quelquefois des rognons argileux ou des silex roulés. Rarement ils sont consistants et utilisables pour construire ; d'ordinaire, on les rencontre désagrégés sous forme de sables grossiers comme aux environs de Coutouvre, parsemés de venelles de plomb sulfuré comme à Maizilly, ou de manganèse oxydé comme au moulin de la Roche près de Pouilly et de Montrenard, ainsi que près de Vougy » (24).

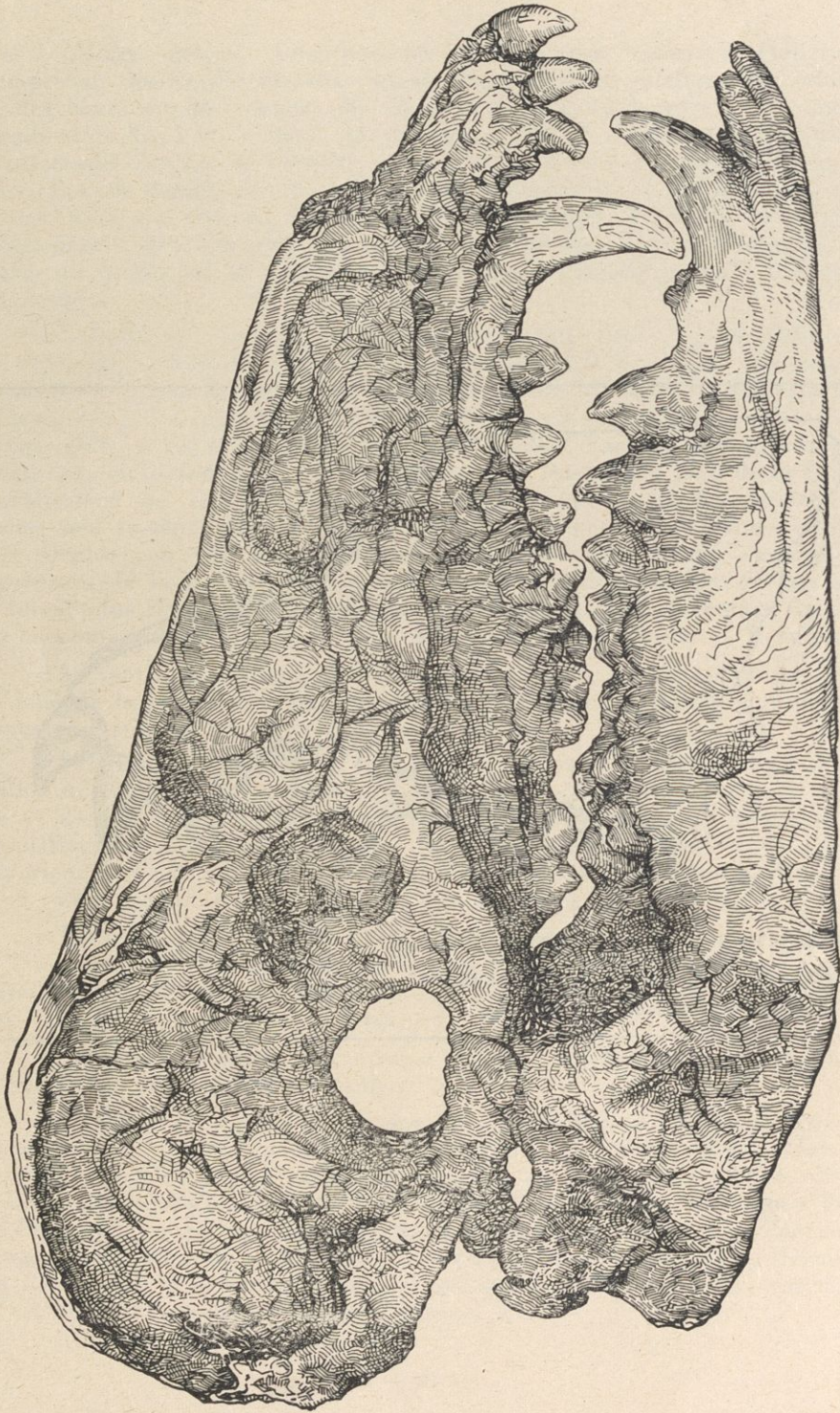
Le calcaire « est généralement marneux, grossier, blanc bleuâtre et grisâtre, très souvent pénétré par une multitude de coquilles » longuement décrites par le naturaliste roannais H. Passinges qui déclare avoir découvert des cornes d'Ammon à Baugy et à Vougy, des bélemnites à Marcigny, des nautilites à Iguerande, des pectinites à Perreux, des gryphites à Nandax. Ses recherches furent, paraît-il, particulièrement fructueuses sur le territoire de la commune de Saint-Nizier-sous-Charlieu (25).

Ainsi donc, peu à peu, des sédiments se déposent. La profondeur des eaux diminue. Lorsque s'ouvre la période tertiaire, la plaine de Roanne forme encore un bras d'eau douce au fond duquel reposent des sables.

« Les terrains tertiaires du Roannais, dit M. Collet, ancien professeur de sciences à la Faculté catholique de Lyon, sont aujourd'hui bien connus à la suite des travaux de L. Gruner (26) et de Le Verrier (27). Ils consistent en une série d'assises de puissances variables, de sables fins ou graveleux et caillouteux, parfois consolidés à l'état de grès, d'argiles, de marnes, avec quelques lits minces ou de simples rognons de calcaires plus ou moins siliceux ou argileux ».

« Gruner divisait cet ensemble en trois étages : inférieur, moyen et supérieur ».

« L'étage inférieur, très probablement d'âge éocène, n'affleure nulle part ; son existence n'a été admise qu'à la suite du sondage de Roanne. Le trou de sonde foré dans cette ville, en 1845-46, dans le but de créer un puits artésien, a rencontré d'abord des couches de sable et de graviers (alluvions de la Loire), épaisses de 7 m. 60, puis des sables jaunâtres, 4 m. 54, des argiles sableuses vertes, 49 mètres, et, enfin, à la cote de 60 m. 04, des argiles bigarrées fines, absolument privées de calcaire. Leur épaisseur est supérieure à 140 mètres, car les travaux arrêtés à 201 m. 04 de la surface, ne les ont point traversées. Le sondage n'a fourni aucun fossile. Gruner rapportait les sables jaunâtres et les argiles vertes à l'étage moyen, les argiles bigarrées représentaient l'étage inférieur » (28).



L. DROUOT



Anthracotherium Bumbachense Stehlin : Crâne



« L'étage moyen, correspondant au miocène inférieur (tongrien) comprenait des argiles blanches ou vertes, renfermant quelques lits sableux et des bancs ou des rognons de calcaires siliceux ou marneux. Ces argiles occupent le fond et le flanc, jusqu'à mi-coteau, de la plupart des vallées transversales (vallée du ruisseau de Lentigny, du ruisseau des Millets ou de Chazelles, du Renaison et de ses affluents, des ruisseaux de Saint-Alban et de Saint-André, du ruisseau d'Oudan, etc...). En approchant de la Loire, elles disparaissent sous les alluvions, tandis qu'à l'ouest, dans le voisinage des bords du bassin, on les voit se continuer sous les sables grossiers de l'étage supérieur ».

« L'étage supérieur, correspondant au miocène supérieur (falunien), ne se composait presque exclusivement de sables plus ou moins grossiers et caillouteux, blancs, jaunes ou rougeâtres, avec des lits d'argiles ferrugineuses et grossières » ; l'assise la plus élevée de l'étage est spécialement caillouteuse. « Ces sables et ces cailloutis renferment des galets d'autant plus gros et plus nombreux qu'ils sont plus voisins des bords du Bassin. Au pied de la chaîne porphyrique de la Madeleine, entre Villemontais et La Pacaudière, ces galets sont surtout quartzeux et porphyriques ; cependant, à Saint-André et aux Ouches, on voit aussi des fragments roulés du terrain carbonifère, provenant de la vallée supérieure de Renaison. Les sables eux-mêmes sont d'autant plus rouges et plus graveleux que l'on approche davantage du pied de la montagne, des bourgs de Saint-Alban, de Saint-André et de Renaison ».

« Au centre de la plaine, l'étage supérieur repose sur l'étage moyen, mais le long de la lisière du bassin, il déborde les argiles tertiaires moyennes et repose directement sur des terrains plus anciens ».

« Sur la rive gauche de la Loire, le tertiaire supérieur apparaît à Villerest, Lentigny et Villemontais, au niveau de 350 à 400 mètres. A partir de ce dernier bourg, la lisière occidentale longe les côtes de Renaison, de Saint-Haon et d'Ambierle. On voit là exclusivement les assises de l'étage supérieur : ce sont des sables argileux, plus ou moins grossiers et caillouteux, d'un rouge sanguin, entremêlés çà et là de parties jaunes ou vertes ».

« Les études plus récentes (1887-1891) de Le Verrier ont été entreprises à l'occasion de l'établissement de la feuille de Roanne (Carte géologique détaillée au 1/80.000). Les conclusions de ce géologue diffèrent profondément sur certains points de celles de Gruner ».

« D'après Le Verrier, les terrains tertiaires du Roannais appartiennent à l'oligocène (tongrien et aquitaniens) ».

Le tongrien est représenté par des grès feldspathiques à fragments souvent anguleux, des argiles, quelques lits de cailloutis où dominent les galets de granite ; les silices y sont rares, généralement de petite taille et peu roulés. « Ce terrain peut s'observer sur une ligne de falaises sablonneuses qui s'étend de Perreux à Vougy, dominant les alluvions modernes, et représente l'ancienne berge de la Loire. On le voit aussi sur la rive gauche au-dessus de Briennon où il recouvre le calcaire oolithique exploité dans de nombreuses carrières, et est lui-même recouvert par des alluvions ».

« Les ravins sur la limite orientale de la plaine montrent en quelques points (entre Renaison et Saint-Haon) les couches d'arkose. Les dépôts tongriens alimentent de nombreuses tuileries et fournissent quelques carrières de sables » (29).

Des études plus récentes et, en particulier celles de MM. Depéret et Thorat (30) ont reconnu que l'Oligocène du Bassin de Roanne, très complet dans sa partie inférieure, présentait par le haut une assez grande lacune comprenant le Stampien supérieur (horizon de Gannat) et l'Aquitaniens (horizon de Saint-Gérard-le-Puy). Les assises de l'Oligocène, chez nous, seraient formées de graviers et de conglomérats correspondants au Sannoisien inférieur et des argiles de Briennon et du Mayolet correspondant au Sannoisien supérieur. Au-dessus, les argiles de Mably et de la Bénisson-Dieu constitueraient la partie inférieure du Stampien tandis que le Stampien moyen affleurerait largement aux environs de La Pacaudière, Saint-Germain-L'Espinasse, Urbise, où l'on trouverait une couche de calcaire blanc-jaunâtre travertineux.

## II. PREHISTOIRE

C'est avec les argiles tertiaires que commence la Préhistoire en Roannais. M. Depéret, ancien doyen de la faculté des Sciences à l'Université de Lyon, les a analysées en se fondant sur les dernières découvertes de mammifères fossiles. M. F. Roman et M<sup>lle</sup> J. Boucher ont repris ses conclusions (31). Le Musée de la Faculté des Sciences de Lyon conserve les plus anciennes données paléontologiques de notre pays. Ce sont :

« 1°) un crâne entier avec sa mandibule en place ; la série dentaire inférieure et supérieure est complète du côté droit (sauf M. 4.) ; en partie seulement conservée à gauche. Le profil supérieur est intact. Il provient des carrières d'argile de La Bénisson-Dieu et a été donné par MM. Boiron et Chaize, directeurs. Il appartenait à un « Anthracotarium humbachense Stehlin », animal de la taille d'un rhinocéros ;

« 2°) un palais portant la dentition complète provenant d'un crâne écrasé de bas en haut ; la portion antérieure portant les incisives est un peu déformée ;

« 3°) deux mandibules pourvues de leur série dentaire complète ;

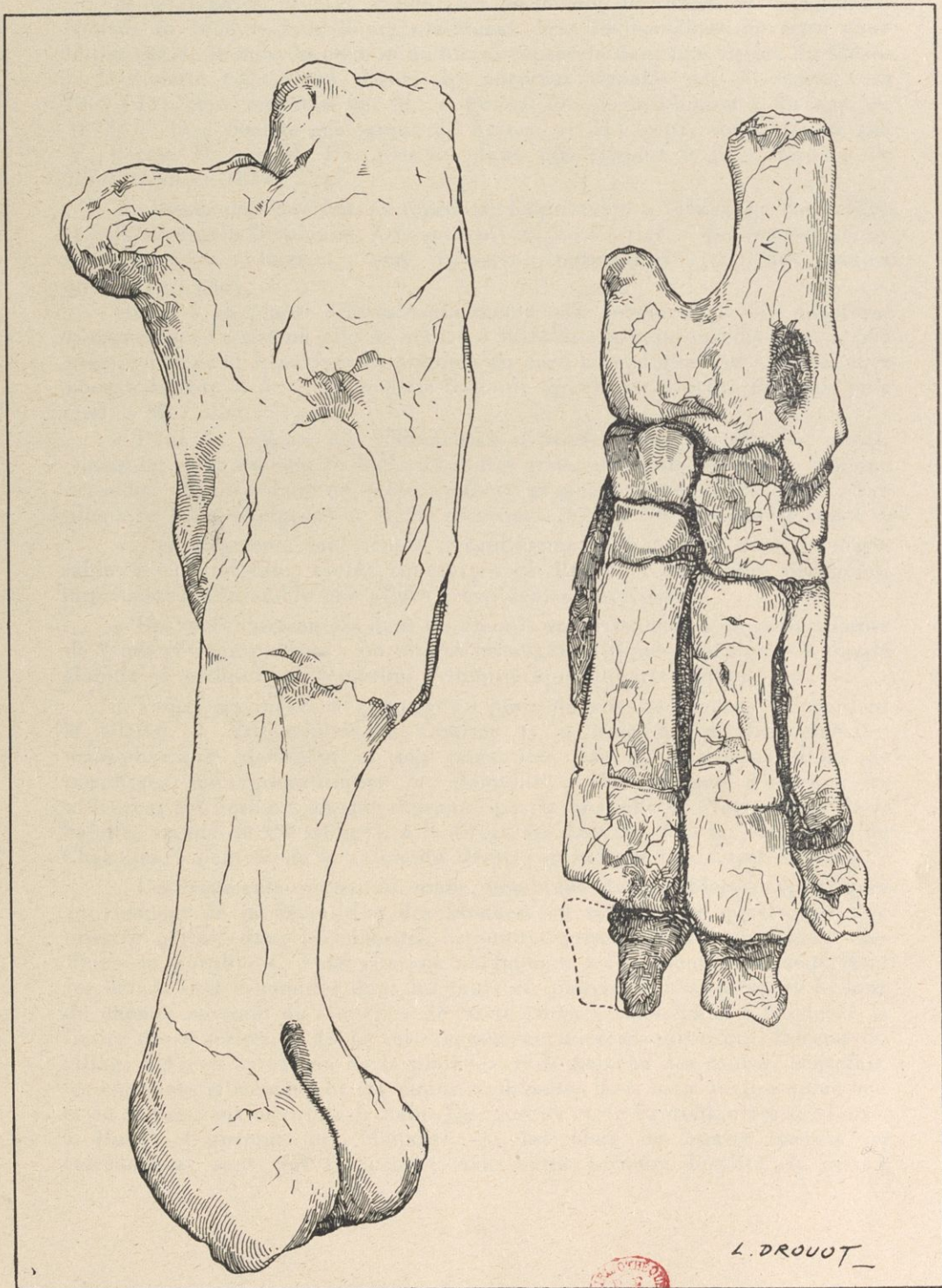
« 4°) un humérus complet à peine déformé ;

« 5°) deux fragments de fémur (extrémité distale) avec la surface articulaire ;

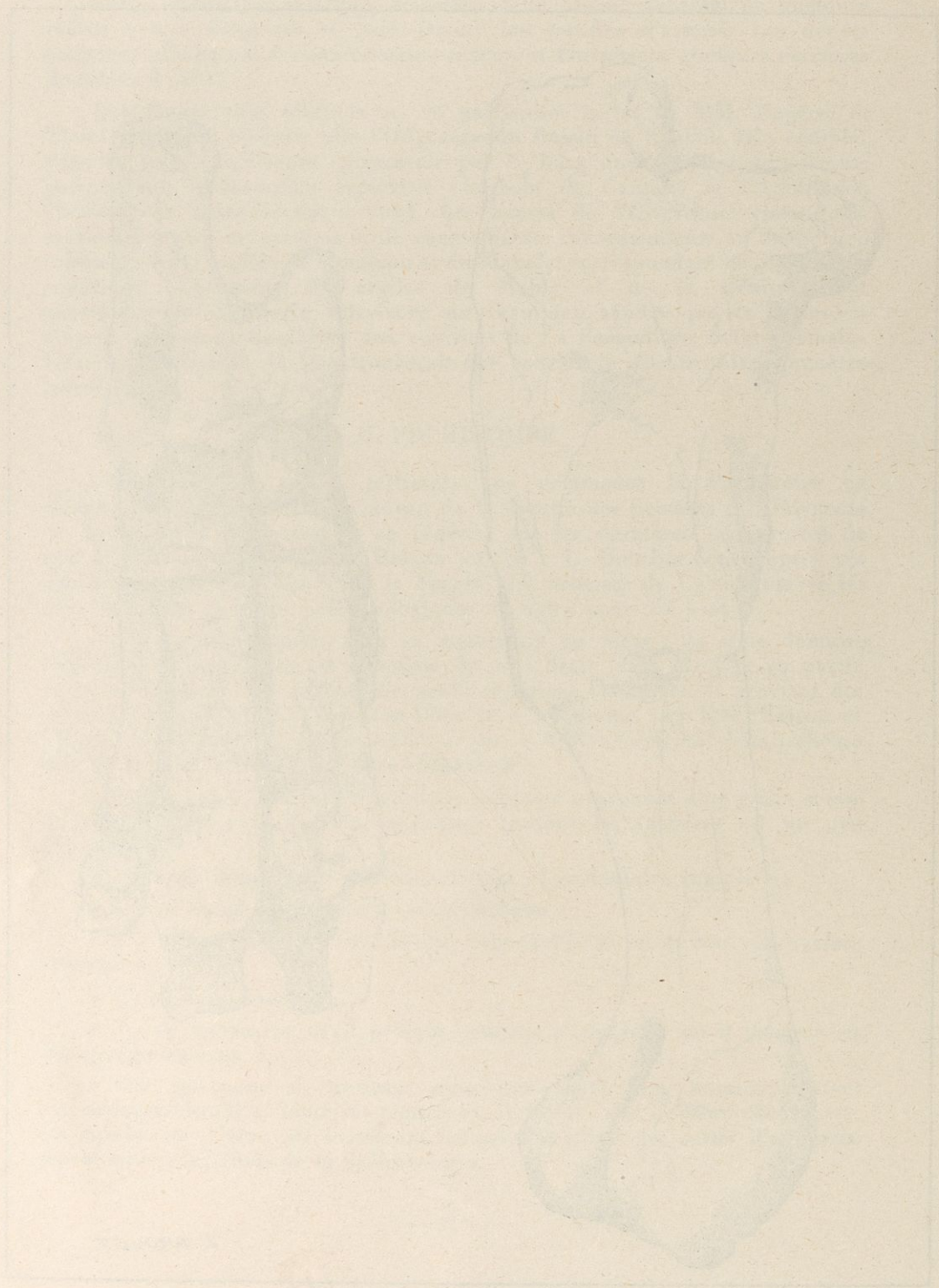
« 6°) un demi-bassin ;

« 7°) un métacarpe droit presque complet et un autre où il manque les métapodes latéraux ».

« Ces ossements se trouvant dans une argile très humide, étaient extrêmement friables. Pour les conserver, il fallut, lors de leur découverte, les enrober de plâtre sur le terrain même. Tous sont des restes d'animaux gigantesques, familiers de la préhistoire ».



Ossements préhistoriques roannais : Humérus et Métacarpe



A ces fossiles, il faut ajouter les ossements de rennes et d'éléphants trouvés en 1858 à Saint-Romain-la-Motte, dans les tranchées ouvertes pour le passage de la voie du chemin de fer, et conservés dans une vitrine du Musée J. Déchelette (32), ceux d'ours des cavernes signalés par A. Coste vers 1869 (33), ceux reconnus par M. N. Pomel, lors de la réunion à Roanne, en 1873, de la « Société géologique de France » (34), ceux, enfin, décrits par M. Perdu, et par M. Ed. Jeannez dans son rapport à la « Diana » de Montbrison en 1884 (35).

Au-dessus du Tongrien, on rencontre l'aquitainien à Vivans, La Pacaudière et Saint-Germain-Lespinasse. Ce sont, suivant Le Verrier, « des marnes grises avec rognons calcaires, peu épaisses, recouvertes par des sables quartzeux » (36).

Quant à la plaine alluviale elle-même, elle forme un bassin elliptique tronqué vers l'ouest où elle se heurte à la falaise granito-porphyrrique à peu près rectiligne et sensiblement orientée du nord au sud que l'on appelle, chez nous, « la côte ». Au pied de cette faille, le terrain est couvert d'éboulis qu'a étudiés M. Collet (37).

« Dans la région de Villemontais - Saint-Alban, les éboulis, dit-il, consistent en fragments ou blocs de toutes grosseurs, à angles vifs ou à peine arrondis, empâtés dans un sable argileux grossier, jaune ou rougeâtre. Les plus gros blocs atteignent et même dépassent 100 ou 200 décimètres cubes ».

« Ces fragments sont tantôt irrégulièrement disséminés dans la masse sableuse et argileuse, tantôt concentrés en lits plus ou moins parallèles, imprimant à l'ensemble une allure grossièrement stratifiée ».

« Les roches présentées dans les éboulis appartiennent à un petit nombre de types pétrographiques : porphyres microgranulitiques, porphyres à quartz globulaire, orthophyres, cinérites orthophyriques, quartz laiteux, etc... »

« Toutes ces roches se trouvent en place dans les montagnes qui bordent la plaine, à Villemontais, à Cherier et à Saint-Alban. Les cinérites orthophyriques dominant et sont recoupées par de nombreux filons de porphyres microgranulitiques et globulaires. Des coulées d'orthophyres affleurent à Cherier (sommet couronné par la chapelle de Notre-Dame de la Salette, au sud-est du village), à la Croix des Lièvres (575 m.) au-dessus de Chazelles, à l'entrée de la vallée du Désert, au sud-ouest de Saint-Alban ».

« Les fragments quartzeux, moins nombreux que les blocs porphyriques proviennent de la démolition des filonnets ou veinules de quartz que l'on observe parfois dans les cinérites orthophyriques, surtout au voisinage des filons de porphyres. Nous citerons notamment les filonnets quartzeux dont les débris sont accumulés dans les murs en pierres sèches ou épars le long du chemin montant du cimetière de Saint-Alban à Chatelus et à Saudet, à la limite des cinérites et de la vaste coulée de microgranulite qui descend du village d'Arçon au niveau de la plaine, vers le hameau des Amies. Toutefois, les émissions siliceuses ont été moins abondantes dans cette région qu'au sud et au sud-est, aux environs de Saint-Jean-le-Puy et de Saint-Maurice-sur-Loire, à Bully et surtout aux Ménards, où les blocs de quartz massifs ou calcédonieux sont très fréquents ; dans cette dernière localité, le quartz



calcédonieux forme un véritable amas de 12 mètres de puissance, décrit par Gruner (loc. cit. p. 437) et déjà signalé antérieurement par Passinges, par Antoine Granjon (« Statistique du département de la Loire », ms. de la Diana, à Montbrison), par J.M. Lapierre (« Description géologique de deux collines près du hameau de Meynard »).

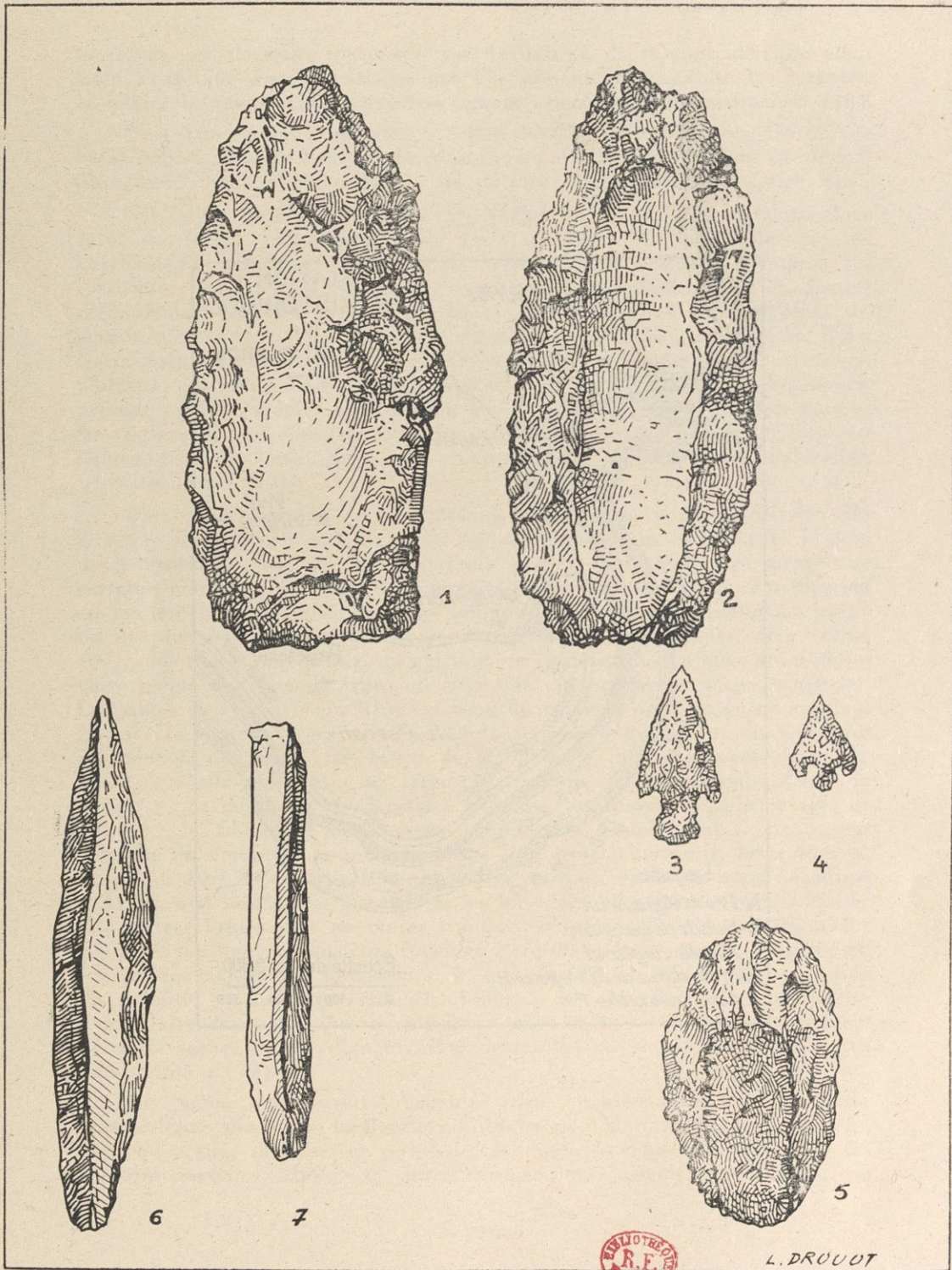
A la fin de l'oligocène, le bras de mer disparaît et la plaine roannaise émerge des eaux. Des lacs couvrent encore le Forez et la Bresse. La Loire, qui par érosion et sous la poussée des eaux, a réussi à percer la montagne, se fraye un chemin comme un torrent impétueux et surgit près des collines où bientôt l'homme va s'établir. Elle apporte ses alluvions et charrie tout ce que dans sa fureur, elle a arraché à ses rives. Elle coule alors à une hauteur bien supérieure à celle que nous lui connaissons (38). Elle couvre les pentes du faubourg Clermont et contourne la colline des Poupées.

A cette période de calme relatif, succède l'une des plus fortes transformations qu'ait à enregistrer l'histoire de la terre : le soulèvement alpin dont le plissement se heurte aux volcans d'Auvergne, alors en feu et d'une hauteur peut-être deux fois supérieure à celle d'aujourd'hui (39). A cette époque, apparaissent les sources thermales qui longent notre côte roannaise de Saint-Alban (41) à Renaison (42), Sail-les-Bains (43), et sur la rive droite de la Loire à Saint-Priest-la-Roche (44).

Ensuite, les pluies s'abattent sur ce sol nouveau ; elles ruissellent le long des pentes, érodent les sommets, creusent les vallées, polissent et arrondissent nos montagnes à peu près telles que nous les voyons actuellement. La chaleur tropicale primitive s'adoucit et, vers la fin de l'âge tertiaire, le refroidissement s'accroît. La neige et la glace apparaissent. C'est l'époque quaternaire qui s'annonce.

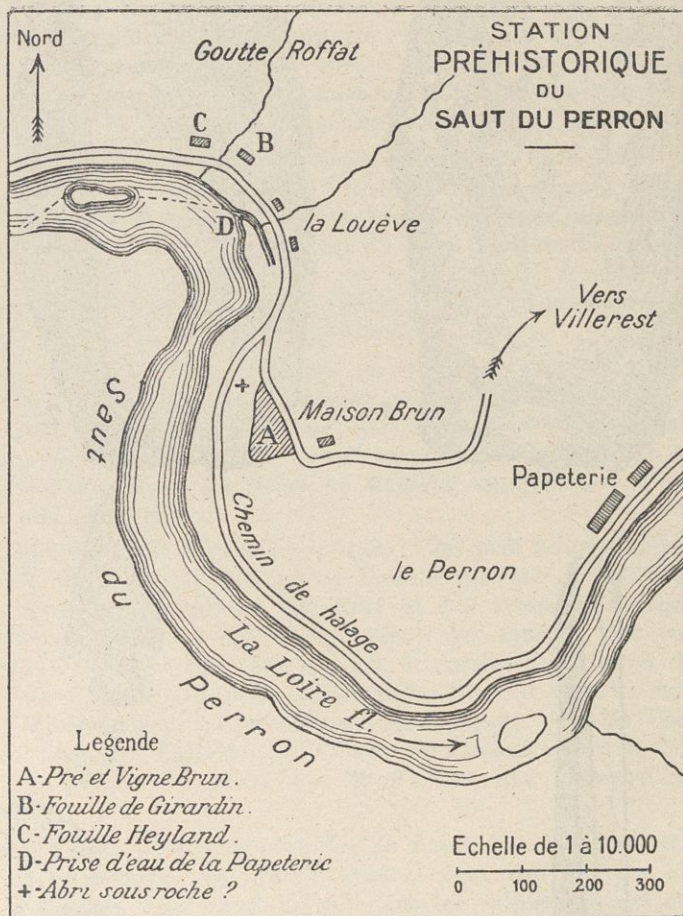
De ces temps reculés datent les marais et les prés bourbeux qui, jusqu'au siècle dernier, ont limité l'extension de Roanne du côté du faubourg Mulsant. Les eaux venant du plateau de Combray et des Poupées, retenues par un sous-sol argileux, stationnaient et formaient des étangs. Des ruisselets en sortaient qui, au Moyen-Age, servirent à alimenter les viviers du château. « Un fossé courait jadis depuis les promenades Populle, sous la rue Nationale et celle des Minimes pour se jeter dans l'ancien port, vers les Vies-Vieilles ; un autre : le Tandoux, figurait sur la carte de Cassini à l'ouest de la ville et se jetait dans l'Oudan », ainsi que le Fuyant qui, aujourd'hui, tend à disparaître (45).

Elle débute par plusieurs périodes de froid. Les sommets et les pentes des Alpes, des Pyrénées, du Massif Central sont couverts de gigantesques calottes de glace qui descendent jusque dans les vallées, striant et détachant les roches sous-jacentes, charriant pierres et boues et formant des moraines. Mais la chaleur revenant, elles arrêtent leur marche et se retirent à nouveau vers les hauteurs. Selon M. Glangeaud, professeur à la faculté de Clermont, un glacier aurait couvert les monts du Forez (46). M. F. Noël en aurait trouvé des traces sur les pentes de nos monts de la Madeleine (47). M. Collet, qui a parcouru le pays en géologue pendant près de dix ans, nous a déclaré n'avoir jamais rencontré des faits autorisant pareille supposition. Pas de



L. DROUOT

Silex trouvés en Roannais (Musée J. Déchelette)



moraines, pas de stries glaciaires, pas de bassins, de verrous, d'auges, etc... Tout s'explique scientifiquement par l'érosion qu'ont produite les torrents, la pluie, la température et autres agents atmosphériques ordinaires (48).

C'est l'époque des cavernes : celles de Chelles en Seine-et-Marne, de Saint-Acheul dans la Somme, du Moustier et de la Madeleine en Dordogne, d'Aurignac dans la Haute-Saône, de Solutré dans la Saône-et-Loire, etc...

S'il fallait en croire le même D<sup>r</sup> Noëlas, nos montagnes auraient alors servi de refuge aux humains de ce temps-là. « Au point de vue de l'archéologie primitive, dit-il, (leurs terrains) ont donné à l'homme les conditions suivantes d'habitation : roches-abris surplombantes et grottes d'éboulement sous les granits partout où il y a des îlots de ces roches de grande dimension sur les montagnes du soir depuis le Mont d'Urfé, les Bois-Noirs, Saint-Just-en-Chevalet... Les sommets dômes ou cônes isolés, corniches, plateaux, ont fourni l'assiette de campements et circonvallations cyclopéennes, presque toutes ces éminences doivent être considérées, scrutées et en portent les vestiges, si bien que l'on peut dire qu'il n'y a pas un hameau, village ou château-fort de nos pays qui n'ait à son origine une habitation préhistorique » (49).

Bien plus, l'activité de ces hommes primitifs se serait manifestée dès l'épôque chelléenne « par ses outils rapportés aux types étudiés sous le nom de Saint-Acheul, par ses foyers et leurs scories, leurs pierres et même une certaine poterie ». Et tout en reconnaissant la difficulté d'une classification en matière préhistorique, le même auteur n'hésitait pas à distinguer parmi les instruments « en pierres diverses dures, basalte noir, jaspes, silex variés, etc..., tous taillés, un racloir, un grattoir, un couteau, des pointes, des nodules voire même une tête de lance ou casse-tête en serpentine rouge et grise ». Les sables de l'estuaire du Rhins et ceux du ruisseau de Maltaverne auraient fourni des couteaux ; les carrières de la Rajasse à Pouilly et du Graveron à Briennon, des lames ; les buttes de Mably « une hache ou coup de poing, tordue sur elle-même avec un large talon et une grande retouche dessus la pointe » ; la montagne de Sermaize à Juré « une pointe élargie en tête de lance » ; le Châtelard de Perreux « un grand racloir plat », etc..., sans compter de nombreux « nucleus » que l'on trouve, paraît-il, assez souvent isolément dans les champs. Près des foyers antiques, on aurait aussi découvert à Arçon, non loin de La Pacaudière, et lui-même aurait découvert, à Mably, des pierres brutes plus ou moins cubiques noircies par le feu, portant sur chaque flanc une ou plusieurs fossettes irrégulièrement creusées, anguleuses, comme des marques de souvenirs ». Et qui plus est, au bois Combray, « dans un palafitte ou palustre artificiel, il aurait mis au jour, avec une hache triangulaire, les restes d'un ou plusieurs vases en boue argileuse simplement pétrie et séchée autour d'un tortillon de feuilles de roseaux dont on voyait l'empreinte » (50).

De même, il aurait rencontré des manifestations de l'époque moustérienne aux bords du Bouquerel, du Nalan à Maltaverne, du Graveron ; dans les argiles blanches et vertes de la grande tranchée du chemin de fer à Saint-Romain-la-Motte, il aurait trouvé des ossements d'éléphas ou

mamouth, de rennes, des racloirs et une hache triangulaire ; Fontval lui aurait livré une coupe magnifique sur les argiles garnies de fossiles quaternaires (ursus, hyena, bos primigenius), des couches d'alluvions tranquilles, des ossements d'éléphas (felix speleus), rennes, fragments de molaire d'un grand pachyderme, petites machoires d'une martre, en un mot la faune de l'époque ». Des haches auraient été découvertes à La Michaude sur le territoire de Saint-Romain, et à Fontval, et des pointes aussi dont l'une de six centimètres de long en quartzite blanche aurait été identifiée sur la terre des Maures à Neaux ; des racloirs de diverses formes, quelques-uns à base rétrécie et tranchants élargis comme à Saint-Haon-le-Châtel ou Saint-Maurice-sur-Loire, « d'autres en pointes de sabre épaisses, droites ou tordues en silex rouge ou blanc patiné » à Saint-Maurice et Cordelle, ou de forme semi-circulaire. Mais le plus beau de tous a été trouvé dans un bloc d'argile près de l'usine de Fontval ; il a l'aspect d'un croissant en silex pyromaque blanc, avec des taches blanches de patine et des parties de quartz lydien noir dans la substance ; sa longueur est de 13 centimètres ; il est d'une grande minceur ; « sa courbure en dedans offre une surface lisse avec petit conchoïde et voies concentriques de percussion ; le milieu est plus large ; le dos est à arêtes longues et fines ; une admirable patine le lisse tout entier. Il paraissait fixé par son milieu élargi par une encoche pratiquée dans un bloc de ces ponces roulées noires qui nous viennent de la Haute-Loire depuis l'apparition des volcans. Cependant, aucun ciment ne liait ces deux objets primitivement. Rapprochons de cette belle lame le splendide poignard de silex blond de la Bénisson-Dieu : d'un côté, la face d'éclatement est unie, trois vives arêtes mènent à la pointe, tranchants un peu abattus, longueur 0 m. 20, largeur 0 m. 05 » (51).

Dans tout cela, aucun débris humain. « Nous voyons la lutte pour la vie, appuyée sur des moyens encore bien imparfaits : point d'instruments en os ; si l'alimentation est animale (chasse, pêche ?), le pilon, le grugeoir, indiquent l'usage de fruits, de baies sauvages, le vase, l'idée de conservation, le foyer, la coction des substances. Mais dans l'ordre intellectuel, un fait nouveau, capital, annonce « l'homo sapiens » (52), celui qui aurait tracé sur des morceaux de schistes, des traits comme à Bully (moulin Robert) et des dessins comme au Perron et à Ambierle ».

La plupart de ces découvertes sont encore vérifiables puisqu'elles peuplent les vitrines du Musée J. Déchelette, et il faut savoir gré au D<sup>r</sup> Noël de nous les avoir conservées. On ne peut contester les faits. Il est cependant permis de ne pas admettre l'interprétation proposée. F. Noël a été un érudit peut-être, mais l'amour de sa petite patrie a quelquefois faussé certains de ses jugements ; son imagination aidant, il a exagéré l'importance de certains faits et leur a attribué une valeur qu'ils n'avaient certainement pas. C'est pourquoi nous ne pouvons admettre sans réticence et plus mûr examen la plupart de ses assertions. Nous allons d'ailleurs en avoir encore une preuve.

En 1880, « lors du défoncement d'une terre destinée à la plantation d'une vigne (vigne Brun), on découvrait fortuitement sur le territoire de Villerest, la station paléolithique du Saut du Perron, près de la rive gauche de la Loire,

# SAUT DU PERRON

VILLERËT ( LOIRE )

gouffte roffat

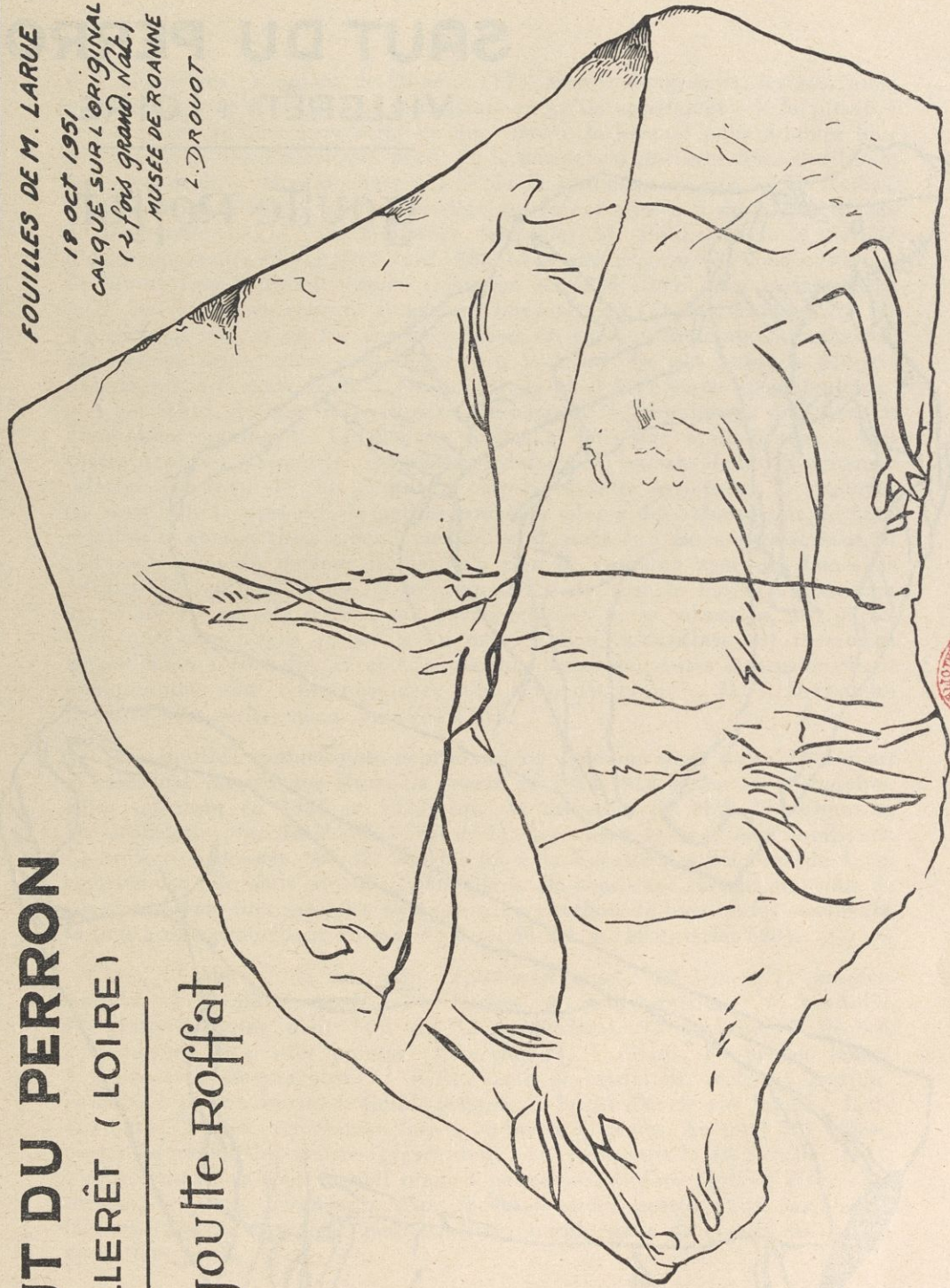
FOUILLES DE M. LARUE

19 OCT 1951

CALQUÉ SUR L'ORIGINAL  
( 2 fois grand. Nat. )

MUSÉE DE ROANNE

L. DROUOT



RENNE GRÈVE SUR schiste.

# SAUT DU PERRON

VILLERÊT ( LOIRE )

goulte Roffat



L.DROUOT

à 9 kilomètres en amont de Roanne (53). Depuis longtemps, les mariniens connaissaient ce lieu. Il leur fournissait ce qu'ils appelaient : « la pierre à feu », parce qu'ils y trouvaient de quoi battre le briquet pour allumer leur pipe avant de s'aventurer aux périls de la navigation proverbiallement difficile en cet endroit ». M. Pélocieux, maire de la commune, avertit le D<sup>r</sup> Noël. Une visite fut faite. On trouva des silex qui furent classés et donnés au Musée J. Déchelette (54). Une invitation faite par M. Pélocieux à la Société d'Anthropologie de Lyon, le 7 Juin 1883, resta sans réponse (55). La « Diana » de Montbrison y fit une courte excursion en 1895 (56). C'est certainement le D<sup>r</sup> Noël qui en comprit le mieux l'importance (57). Son malheur, ce fut d'aller trop vite, et de lui attribuer, après un examen sommaire, semble-t-il, une origine solutréenne, c'est-à-dire trop ancienne. De nos jours, la plupart des savants, à la suite de M. J. Déchelette, la place à l'époque magdalénienne. « A cet égard, déclare notre illustre compatriote, le témoignage des silex est absolument significatif. Le docteur Noël a émis une opinion tout à fait inacceptable en classant le gisement au solutréen. C'est sans doute l'abondance relative des dents de cheval qui l'a entraîné à cette hypothèse. Il s'appuie, en outre, sur la présence de petites lames de silex à dos rabattu par de fines retailles et comparables à des lames de canif, mais ce type, contrairement au rapprochement du docteur Noël, n'a rien de commun avec des lames en feuilles de lauriers. Enfin, il est impossible de voir le moindre spécimen de pointe à cran solutréenne, soit parmi les silex de sa collection, soit parmi ceux que nous avons recueillis en dernier lieu. L'outillage est nettement magdalénien, c'est-à-dire caractérisé par des lames de petites dimensions dont quelques-unes sont retouchées avec soin à un des bords ». M. J. Déchelette la visita plus sérieusement en 1908 (58).

Les fouilles méthodiques, cependant, ne commencèrent qu'en 1911 pour se continuer jusqu'à nos jours. La guerre de 1914-1918 arrêta les recherches. Elles reprurent en 1924 et 1928, sous la direction de MM. H. Monot et M. Déchelette puis de M. M. Larue (59). Les objets trouvés sont nombreux. La collection donnée par M. St. Bouttet à la Faculté des Sciences de Lyon comprend à elle seule plus de 2.000 pièces. Ils consistent surtout en éclats de silex, en foyers près desquels s'entassent du charbon de bois et des ossements, le tout à une profondeur variant de 0 m. 60 à 1 m. 50 environ (60).

Au 1<sup>er</sup> Mars 1933, le butin s'établissait ainsi : 20 lames, 11 perçoirs simples, 4 doubles-perçoirs, 27 burins, 2 double-burins, 26 grattoirs, 12 grattoirs-burins dont l'un de 12 centimètres, 12 râcloirs, 7 flèches, 2 poinçons, 40 petites pointes (hameçons ?), 4 rabots, 30 petites lames, 2 lames avec emmanchures, 1 petite lame de cristal de roche, 1 grattoir-perçoir, 1 perçoir-burin, 1 double-grattoir, 1 burin d'angle sur lame, 1 lame appointée, 2 scies avec emmanchures, 20 bouts de lames. Au total 227 pièces, parmi lesquelles des schistes gravés dont l'un, découvert le 18 Octobre 1931, « représente, d'un côté, un joli renne à pattes postérieures repliées et, en sens inverse, la partie postérieure d'un cheval à queue portée haut, sur l'autre face une tête de cheval et, peut-être, une grande patte de cheval qui ne lui appartient pas ».



Depuis, les fouilles ont continué, plus ou moins fructueuses suivant les années, jamais stériles. Elles ont invariablement mis à jour des silex, des bois de rennes, des foyers, des dents de chevaux des steppes. Pourtant, le 9 Novembre 1943, M. Larue découvrait un schiste où était gravé un profil de cheval dont « la tête est relevée, raccourcie à cause de l'exiguité de la plaquette ». En 1946, le 8 Mai, il trouvait encore un schiste représentant, d'après M. l'abbé Breuil, professeur de Paléontologie à la Sorbonne, une tête de bouquetin, et, le 17 Juin, deux autres schistes contenant, l'un au recto et verso, une tête de bœuf, l'autre, la partie inférieure d'une tête de bison (61).

Actuellement, en ce qui concerne cette station, tous les auteurs s'accordent pour y voir les restes d'une taillerie de silex. « La tribu, qui avait fixé là son campement, déclare M. J. Déchelette, débitait sur place, suivant ses besoins journaliers, les rognons de silex apportés à l'état brut, de gites plus ou moins distants car le silex ne se rencontre pas sur place ». Et comme l'on pouvait désirer savoir la raison de son établissement au Saut du Perron, il ajoutait : « Si l'on se demande ce qui avait pu déterminer les chasseurs de rennes de la Gaule quaternaire à fixer leurs foyers dans ces gorges de la Loire et plus spécialement sur ce point, il vient tout naturellement à l'idée que le Saut du Perron, aujourd'hui encore très poissonneux, devait offrir des avantages exceptionnels à des familles vivant exclusivement de chasse et de pêche. Le saumon se harponnait plus aisément où les eaux de la Loire occupent un lit plus large et plus uni. D'ailleurs, le caractère des outils de silex confirme cette conjecture. Parmi de nombreuses lamelles minuscules et aigües que contiennent ces déchets de taille ou de résidus de foyers, il en est beaucoup qui n'ont pu servir qu'à confectionner des hameçons ou des engins de pêche similaires. La station du Perron où apparaissent les vestiges des plus anciens habitants du Roannais fut donc surtout un campement de pêcheurs ».

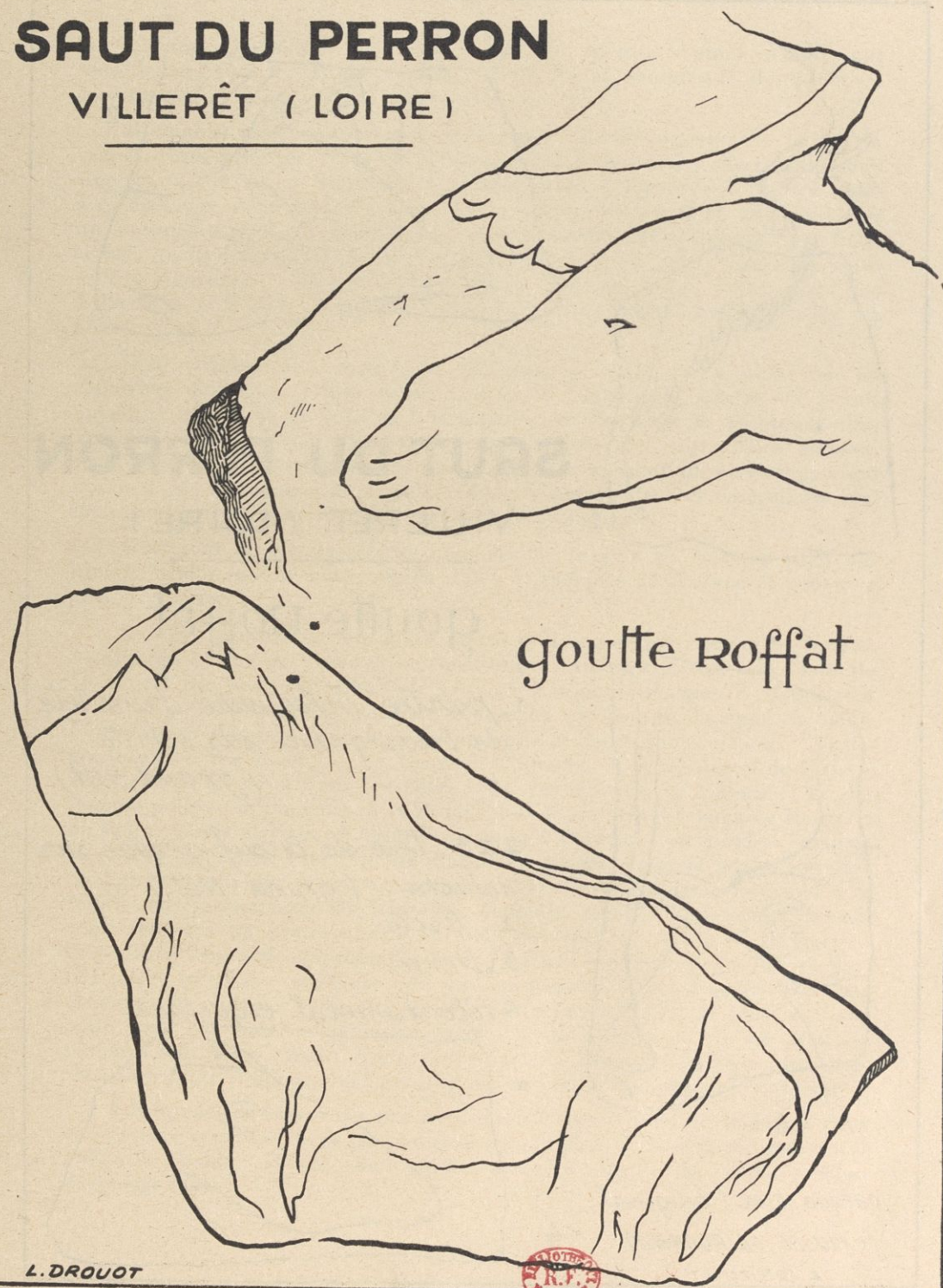
N'y eut-il pas d'autres lieux d'habitation en Roannais ? Très probablement si nous en croyons la découverte des gisements du Dos-d'Anc, de Lourdon et d'un autre situé à un kilomètre en aval des « piles » de Saint-Maurice (62). M. Mayet, ancien professeur de paléontologie à l'Université de Lyon, a émis encore une ingénieuse hypothèse : « Sans aucun doute, dit-il, la station du Saut du Perron doit être classée « magdalénienne ». Mais une petite réserve s'impose : la possibilité de l'existence d'un gisement au niveau plus ancien d'âge aurignacien. Nul plus que moi n'a proclamé la faillite de la typologie en matière d'industries lithiques. Mais ici l'association de silex de formes et de tailles tout à fait comparables à ceux de l'Aurignacien récent, la présence quasi-exclusive du cheval dans les débris de cuisine, le rapprochement qui s'impose avec maints gisements où se superposent directement les niveaux aurignaciens et les niveaux magdaléniens sont autant d'arguments qui font regarder comme vraisemblable l'installation des Aurignaciens sur la partie haute du plateau. N'oublions pas que les gisements aurignaciens sont de la fin du Moustérien et qu'alors la Loire coulait à 18-20 mètres au-dessus de son niveau actuel ».

« Les Magdaléniens, au cours des temps post-glaciaires, ont ensuite édifié leurs huttes sur les mêmes emplacements et aussi au bas de la pente dans

# SAUT DU PERRON

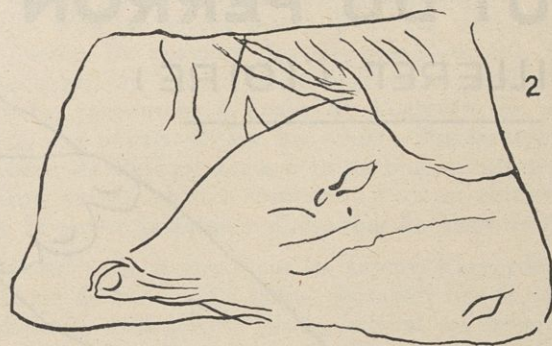
VILLERÊT ( LOIRE )

---



L. DROUOT





## SAUT DU PERRON

VILLERËT ( LOIRE )

goutte Roffat

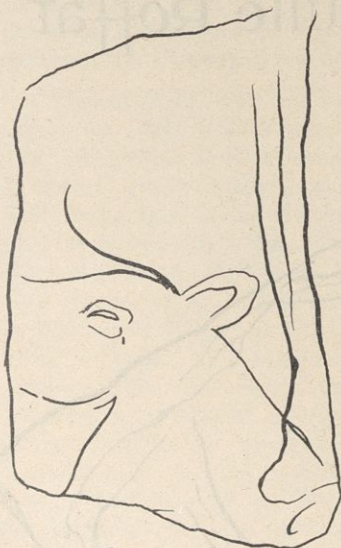
1. partie inférieure d'une tête  
de bison gravée sur schiste.  
(grand Nat.)

2 & 3. tête de Boeuf gravée sur  
schiste (grand Nat.)

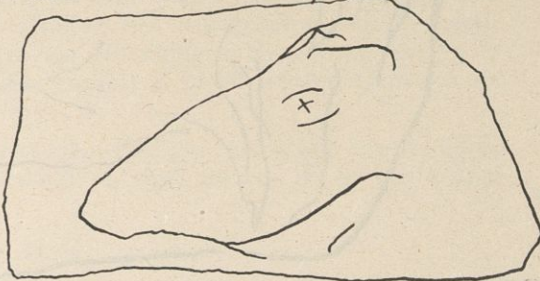
2. Recto

3. Verso.

4 tête d'animal esquissée.



calqué sur l'original  
( MUSÉE DE ROANNE )  
L. DROUOT



le voisinage immédiat du fleuve dont le niveau d'alors n'était pas sensiblement plus élevé que celui actuel. Ce furent, semble-t-il, des pêcheurs plus que les chasseurs et pas très nombreux » (63).

Il semble aussi certain que nos hommes préhistoriques ont habité la région d'Ambierle où M. et M<sup>lle</sup> Taverne ont recueilli des silex taillés aux Aiguets, à Marine, au Rondelet, à la Sentinelle, des haches de pierre polie à la Collonge, à la Croix-Blanche, à Pierrefitte, etc..., si bien qu'à leur avis un site néolithique ou énéolithique aurait occupé l'emplacement des lieux actuels de Buffinaut, Les Butes, Les Riat et Servajeau (64). L'inscription du « Roc Maurettin », près des Brierets, sur la droite de la route allant des Villards à la Croix du Sud, remonterait, selon l'abbé Breuil, à l'âge de bronze (65).

D'où venaient-ils ? Avaient-ils descendu les rives de la Loire ou, au contraire, avaient-ils déjà séjourné dans la région de Solutré où s'était épanouie toute une civilisation ? Il semble que l'absence de solutréen nous autorise à croire que ces populations venaient de l'Est. Elles seraient remontées vers le Nord à mesure que le climat se réchauffait, et ainsi seraient devenus les ancêtres des Lapons (66). Vinrent d'autres migrations qui successivement occupèrent notre région puis disparurent.

C'est tout ce que la science nous révèle, jusqu'à ce jour, au sujet des premiers habitants de notre région d'il y a quelques 25.000 ans et peut-être plus.

De l'âge néolithique ou de la pierre polie dateraient, selon M. Noël, 1) diverses hâches de forme et de constitution variées, trouvées à la Chapelle du Chirat sur Saint-Marcel-d'Urfé (67), à Ratigny-la-Prugne, à Maizilly, à Vernelus près d'Ambierle, à Chatel-Montagne, au moulin Tampon, à Saint-Forgeux, à Villerest, à Briennon, à Commelle et Saint-Haon-le-Vieux ; 2) des marteaux et des ciseaux à La Prugne, à Jœuvre, à Saint-Marcel-de-Félines, à Briennon et Saint-Haon-le-Châtel ; 3) des ciseaux à Amions ; 4) des longues pointes en pic enfin, à la Prugne, aux Murs près du domaine Ronzière de Félines, à Saint-Haon, à Saint-Forgeux et à Perreux ; au moulin Tampon, M. Perdu a trouvé « une petite hâche en pierre polie et plusieurs silex analogues à ceux qui se rencontrent au « Dos d'Ane », au « Perron » et à la Noirie, sur la commune de Villerest. Tous ces objets, s'ils existent encore, demanderaient un contrôle sérieux. Ceux qui sont au musée J. Déchelette, exigeraient une étude approfondie et une science que nous ne possédons pas. Il faudrait aussi une prudence que certains prétendus connaisseurs n'ont pas toujours eue. L'incertitude qui plane sur ces époques très reculées est trop belle pour que notre imagination excitée ne la peuple pas de ses produits pseudo-scientifiques. Aussi comprendra-t-on facilement l'exigence du chercheur véritable, toujours méfiant, surtout en face d'un paradis... artificiel.

Les squelettes découverts par A. Coste à Naconne près de Régnay, « dans une posture accroupie et la face tournée vers l'Orient », témoignent que notre pays fut habité à une date assez ancienne qu'on ne peut préciser davantage (68).

A quelles races appartenait les populations dont M. P. Gras aurait jadis découvert les vestiges de civilisation : monolithes à Ambierle, Dancé et Saint-Germain-Laval, dilithes à Saint-Alban et Saint-Haon, prilithes à Pierrefitte, dolmens à Balbigny, Mayeuvres, aux Seignes près d'Ambierle, au Palet du Diable près de Roanne, sur le chemin de Saint-André-d'Apchon, cromlechs à Saint-Rirand et Arcon, roches à empreinte ou « pierres de Saint-Martin » à Ambierle, Renaison, Saint-Haon, grottes, trous souterrains à Ambierle, Chalmazel, Régny, Renaison, Cremeaux, etc... ? Mystère (69). Les migrations furent si nombreuses durant ces millénaires, que nous ne pouvons préciser (70).

De tous ces faits, deux surtout semblent devoir retenir notre attention : le dolmen de Balbigny et le mégalithe de Chier. Le premier a, malheureusement disparu (71). Il a été décrit par M. A. Granjon, avocat à Montbrison. M. A. Bernard a reproduit son texte dans sa « Description du Pays des Ségusiaves ». Voici ce qu'en dit notre compatriote J.M. Lapierre dans un de ses manuscrits inédits : « Presque à l'entrée des rochers qui séparent les deux plaines du bassin du fleuve (de la Loire), à six cents pas du Bourg et à peu de distance à gauche de la route de Balbigny à Roanne et, autrefois, sur les fonds d'un habitant de cette commune nommé Claude Patissier était placé ce monument que n'a pu respecter la rapacité d'un riche noble qui était de nos jours devenu propriétaire du fond que nous citons. En voici la description. Des bancs d'un porphyre rougeâtre de deux à trois pieds d'épaisseur et de six à sept pieds de hauteur, nullement taillés forment les trois murs d'une espèce de chambre plus longue que large. Une tranche de ces bancs est posée sur le roc par le côté le plus étroit du parallélépipède à peu près régulier qu'ils représentent. Ces bancs en soutiennent deux autres de treize pieds et demi de longueur en forme de toit et qui donnent par leurs pieds et par leur aplomb toute solidité à l'édifice. On compte trois des grosses pierres verticales sur la droite, deux au fond et quatre à la gauche. Le tout à douze pas de long sur cinq de large. La partie en face de la route n'est point fermée... Monsieur de la Noarie, lorsqu'il était maire de Montbrison (1811) le fit disparaître » (72).

On se perd en conjectures sur sa destination. La Mure, Granjon (73) en font un trophée militaire romain, Duguet : le tombeau de Balbinus, général romain fondateur présumé de Balbigny ou encore un ouvrage des Sarrasins, d'autres enfin, parmi lesquels J.M. Lapierre et A. Bernard un monument druidique. Au fond, nous n'en savons rien.

Quant au mégalithe du Poyet à Chier, M. J. Déchelette nous a fait part de sa découverte dans une communication à la « Diana » en 1895. « Au pied de la monticule qui porte la chapelle dite de la Salette au milieu d'un amoncellement de rocs épars qui donnent à ce site un caractère pittoresque et d'une sauvage âpreté, on nous montra un énorme bloc de granit d'une forme assez irrégulière, sous lequel s'ouvre une sorte de cavité. Le rocher mesure environ 3 m. 50 de hauteur, sur une largeur et une épaisseur d'environ 4 mètres du sommet. Sa base, coupée suivant une surface plane, ne repose point directement sur le sol, mais porte de trois côtés sur des pierres entassées

C<sup>te</sup> de Saint Georges de Baroilles

LA LOIRE

Chemin Halage

AVEC cloûs de 250

Fouille 1815

Fouille

Puits canot

III

XXIV

XXV

XI

VII XXII

XVIII

XIX

X

XXIII

XXVI

XXVII

XXVIII

XXIX

XXX

XXXI

XXXII

XXXIII

XXXIV

Russeau

Russeau

Staudres

Chemin

Charvauy

PLAN

DE L'OPPIDUM SEGUSIAVE

CRÊT CHÂTELIARD

COMMUNE DE S<sup>t</sup> MARCEL DE FÉLINES (LOIRE)

FOUILLES DE MM. A. CHAVENONNIER ET V. DURAND

(Le numérotage des puits fouilles est indiqué en chiffres romains)





Le Dolmen de Balbigny

qui, intérieurement, forment une sorte de muraille naturelle. Le quatrième côté est ouvert et sert d'entrée à une petite excavation ainsi déterminée par le surélévement du roc (74). A l'intérieur, on découvrit une lame de silex et quelques petits tessons de poterie à pâte épaisse, de couleur grisâtre, assez grossière (75). M. Déchelette, après tout avoir examiné, conclut à un monument « consacré par la superstition populaire à quelque divinité à laquelle le silex aurait été offert comme ex-voto ». En fait, d'après M. Collet, ce mégalithe ne serait qu'une œuvre de la nature et la jeunesse de M. Déchelette excuserait son erreur (76).

De l'époque celtique, notre région posséderait encore des « tumuli » ou tertres, élevés en l'honneur d'un chef mort sur le champ de bataille dont on voulait perpétuer le souvenir. Celui de Machézal (77) forme une circonférence de cent mètres environ sur dix mètres de haut. Il contenait une chambre sépulcrale « rectangulaire formée de quatre murs en pierres sèches, et présentant une surface de huit à neuf mètres carrés ». Et comme il était d'une solidité insuffisante, on l'avait « enveloppé d'un autre mur de cinquante centimètres d'épaisseur bâti en pierres granitiques de petit appareil, mais entièrement vitrifié à l'extérieur ». Celui de Chateaueux, près de Saint-Symphorien-de-Lay, semble aussi authentique, et celui du Rondeau à Ambierle nous aurait livré une vingtaine de bracelets en bronze. Dans celui de Saint-Just-en-Chevalet, on aurait découvert et transporté à Clermont-Ferrand une grande épée gauloise en bronze, rongée par le feu, repliée sur elle-même et en quelque sorte « nouée » par suite d'un usage funéraire signalé chez quelques tribus celtiques (78). M. de Varax a étudié celui du Terrail, près d'Amplepuis (79). Il ne faut pas nous étonner si notre région est pauvre en objets de l'âge de bronze. On a constaté, en effet, que leur fréquence diminue d'Est en Ouest et leur richesse évolue de l'Ain vers la Loire.

Au 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Cimbres, venus du Nord de la Germanie, traversèrent la Gaule se dirigeant vers l'Italie. Au cours de cette invasion, tout le pays compris entre le Jura et la Loire fut horriblement dévasté. Pour se défendre et éviter le retour de pareils maux, les Gaulois construisirent de nombreux camps retranchés. Ces camps ou « oppida », destinés à servir de refuges, étaient choisis de préférence dans des endroits élevés propres à la défensive. Ces positions, déjà fortifiées par la nature, étaient encore rendues plus fortes par une enceinte en pierres sèches ou vitrifiées. On a retrouvé des vestiges de ces « oppida » au Chatelard de Perreux (80), à Lourdon (81), au Château de verre de Chatelus près Saint-Alban (82), à Ambierle (83), à Jœuvre (84), à Cremeaux (85), et surtout au Crêt Chatelard sur le territoire de Saint-Marcel-de-Félines qu'ont exploré, de 1872 à 1887, MM. A. Chaverondier et V. Durand, et, en 1895, M. J. Déchelette (86) : « L'oppidum du Crêt Chatelard, a écrit M. J. Déchelette, dont le mur d'enceinte mesure 2.510 mètres, occupe le sommet d'un monticule qui domine le lit de la Loire... La base du rempart a conservé sur certains points une hauteur de 0 m. 60 à 1 mètre. Pour l'établir, on avait au préalable entamé et aplani le flanc de la montagne comme s'il se fut agi de construire un chemin en déblai. Sur l'aire ainsi obtenue, dont

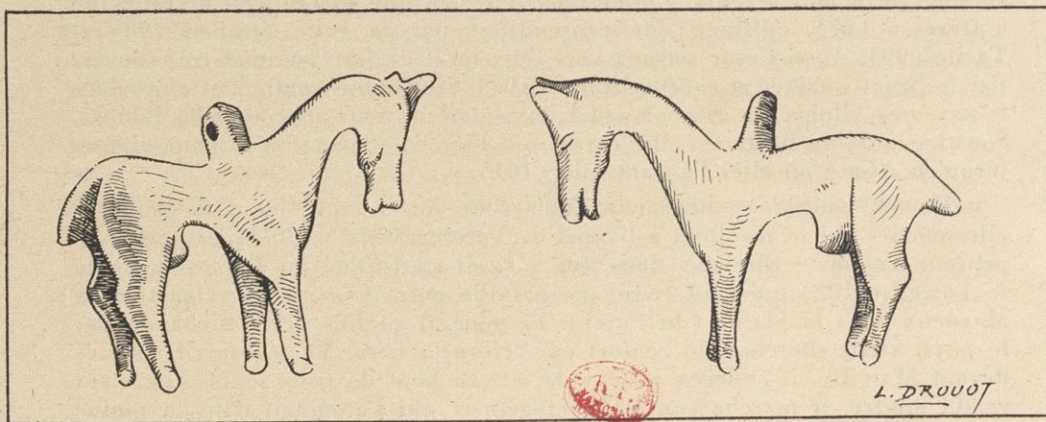
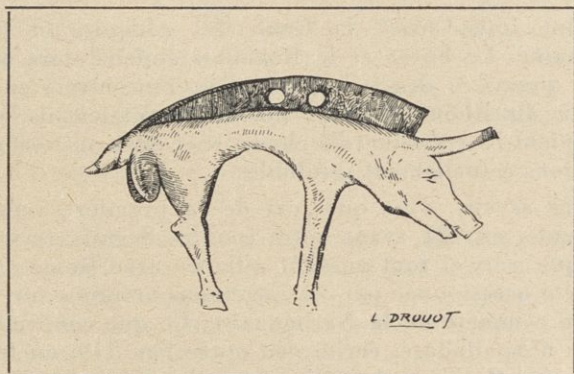


la largeur a été trouvée de 2 m. 50, a été assis un mur en pierres sèches, parementé en blocs d'assez gros volumes. L'intérieur est garni de pierraille. A 0 m. 40 ou 0 m. 50 du sol, le mur est arasé régulièrement et, à ce même niveau, à des intervalles réguliers de 1 m. à 1 m. 05, on observe des ouvertures carrées, orifices d'autant de canaux perpendiculaires au parement, jadis, remplis par des poutres noyées dans le massif de la construction. D'autres poutres disposées dans le sens longitudinal étaient reliées aux premières par de grandes crosses de fer que l'on retrouve encore à l'intérieur des canaux » (87) C'est la méthode classique des fortifications gauloises. Sur 200 puits, disséminés dans l'enceinte, une quarantaine ont été vidés. Ils ont fourni de nombreux objets très variés dont un vase à liquides en terre noire, ansé, orné de raies verticales et raccommoé avec du plomb (88) ; une petite bouilloire en fer montée sur trois pieds et surmontée d'un couvercle fixé à un goulet étroit (89) ; un vase ovoïde, en terre grise, d'un galbe élégant portant le nom du potier inscrit près du col (90) ; etc... « Les plus beaux vases celtiques, a dit encore M. J. Déchelette, sortent de ces puits ».

On constate le même procédé de construction au châtelard du Chazy, sur la commune de Saint-Georges-de-Baroille (91), et au hameau de Jœuvre, territoire de Cordelle.

Toujours à Cordelle, on a découvert au hameau de Chevinay de nombreuses monnaies gauloises. M. A. Coste nous en a transmis la relation d'après les notes de M. J.M. Lapierre que rectifia et compléta ensuite M. d'Ailly (92). En Décembre 1830, suivant le premier, en Octobre 1831, s'il faut en croire le second, un granger nommé Perraud et son domestique minaient une petite terre ayant appartenu à M. de Vernas puis à M. d'Ailly. En piochant, alors que la nuit tombait, « le valet fit éclater un vase de terre d'où jaillirent un grand nombre de pièces dont la valeur ne fut même pas soupçonnée. Ils les ramassèrent et les emportèrent dans un tablier ». Ils croyaient que c'étaient des médailles qu'on met aux chapelets. Ils en firent si peu de cas qu'ils les posèrent dans une corbeille en paille où l'on met le pain avant de l'enfourner et les abandonnèrent sous un lit. Le lendemain, des paysans voisins allèrent sur les lieux et en trouvèrent encore une quarantaine. Il est impossible de connaître aujourd'hui l'importance de ce trésor car beaucoup furent fondues et les autres disséminées au hasard dans des collections particulières. M. d'Ailly en portait le nombre à 900 et M. J.M. Lapierre à 1200. D'où provenait-il ? On ne sait. Peut-être, par crainte ou à la suite d'une défaite militaire, un soldat gaulois l'aurait-il enfoui là, près de la voie antique allant de Feurs à Gergovie, pour le mettre à l'abri du pillage et le retrouver ensuite. C'est l'opinion de M. d'Ailly.

Au même endroit, on a encore trouvé deux bronzes gaulois au revers de l'animal cornu. M. A. Coste signale, sans en indiquer la provenance, « une petite médaille en bronze de fabrique grecque, présentant d'un côté une fort belle tête d'Apollon, au revers un cheval avec une légende » dont il n'a pu découvrir la signification. Et il ajoute (93) : « On a trouvé, l'année dernière (c'est-à-dire en 1869 ou 1870), à Mably, une médaille en « électrum » (or faible), portant également d'un côté une tête de divinité, de l'autre un cheval



Sanglier et Cheval en bronze trouvés à Jœuvre  
(Musée J. Déchelette)

au galop... D'autres médailles gauloises, en bronze et en argent, ne présentant aucun nom de peuple ou de chef, mais seulement des effigies de divinités et des emblèmes tels que le cheval, l'urne, la roue, le sanglier, la chèvre, le chien à queue relevée (de fabrication très grossière), ont été trouvés à Roanne et à Saint-Maurice ».

En 58 avant Jésus-Christ, la Gaule fut conquise et placée sous la domination romaine. Le Forez et le Roannais étaient alors occupés par les Ségusiaves, « la première des tribus que l'on rencontrait en dehors de la Province au-delà du Rhône » (94). Comment s'étaient-ils établis dans le pays ? D'où venaient-ils ? Avaient-ils chassé les Celtes ou fusionné avec eux ? Autant de questions actuellement insolubles.

Ce que nous savons, c'est que lors de la première venue des légions romaines, en Gaule, en 121 avant notre ère, les Ségusiaves sont « clients » des Eduens et que ceux-ci font aussitôt alliance avec Rome (95). D'ailleurs la guerre avait été occasionnée par les incursions arvernes sur leur territoire. Elle aboutit à la conquête de la Narbonnaise. Ce que confirme la 2<sup>e</sup> édition de la Chronique d'Apollodore, écrite peu après l'an 119, où les Eduens sont qualifiés d'alliés des Romains. Les Ségusiaves les suivirent dans leur amitié. Bien leur en prit, car que pouvait leur faiblesse en face des Teutons qui, quelques années plus tard, envahirent leur territoire ? Il fallut toute la puissance romaine et le génie de Marius pour les vaincre près d'Aix-en-Provence à l'automne de l'année 102 (96).

Un demi-siècle plus tard, leur tranquillité est à nouveau menacée. Mais leur amitié est restée fidèle. Les Helvètes et les Germains, sous la conduite d'Arioviste, pénètrent sur leurs terres. Aussitôt ils font appel à Rome, et Rome vole à leur secours. Ce n'est pas en vain que Cicéron les a traités de « frères » (97), épithète que reprendront par la suite Strabon (98) et Tacite (99). Aussi César accourt vers ceux qu'il déclare nommés très souvent par le Sénat « frères et consanguins » (100). Ses légions campaient alors dans le pays des Allobroges. Sur son ordre, elles partent pour aller chez les Eduens. Sous les murs de Bibracte, elles écraseront l'armée ennemie et la poursuivront jusqu'en Alsace où elles l'anéantiront (101).

En 53, nouveau soulèvement. Mais cette fois ce sont les cités gauloises elles-mêmes qui se révoltent à l'appel de Vercingétorix. « Quelques personnes pensent, rapporte Duplessy dans son « Essai statistique du Département de la Loire » (102) qu'il fut livré une bataille entre César et Vercingétorix à Magneux dans la plaine (du Forez). Le général gaulois, forcé d'abandonner le pays, allait chercher du renfort en Arverne ; César le poursuivit : arrivé devant Marcilly, il assiégea cette ville, et, au bout de trois jours, s'en étant rendu maître, il marcha contre Vercingétorix qui l'attendait dans la plaine de Saint-Haon-le-Châtel où il décida du sort de la province ». On regarde même, comme un monument de cette victoire de César, un rocher placé au milieu d'une prairie et sur lequel sont sculptées de grandes clefs en relief. « Ceux qui pensent ainsi, déclare A. Bernard (103), ne manquent pas de parler d'une très grande ville, située sur la butte de Marcilly, ville enceinte de trois murailles, dont en vain on chercherait les traces... Ce n'est pas là

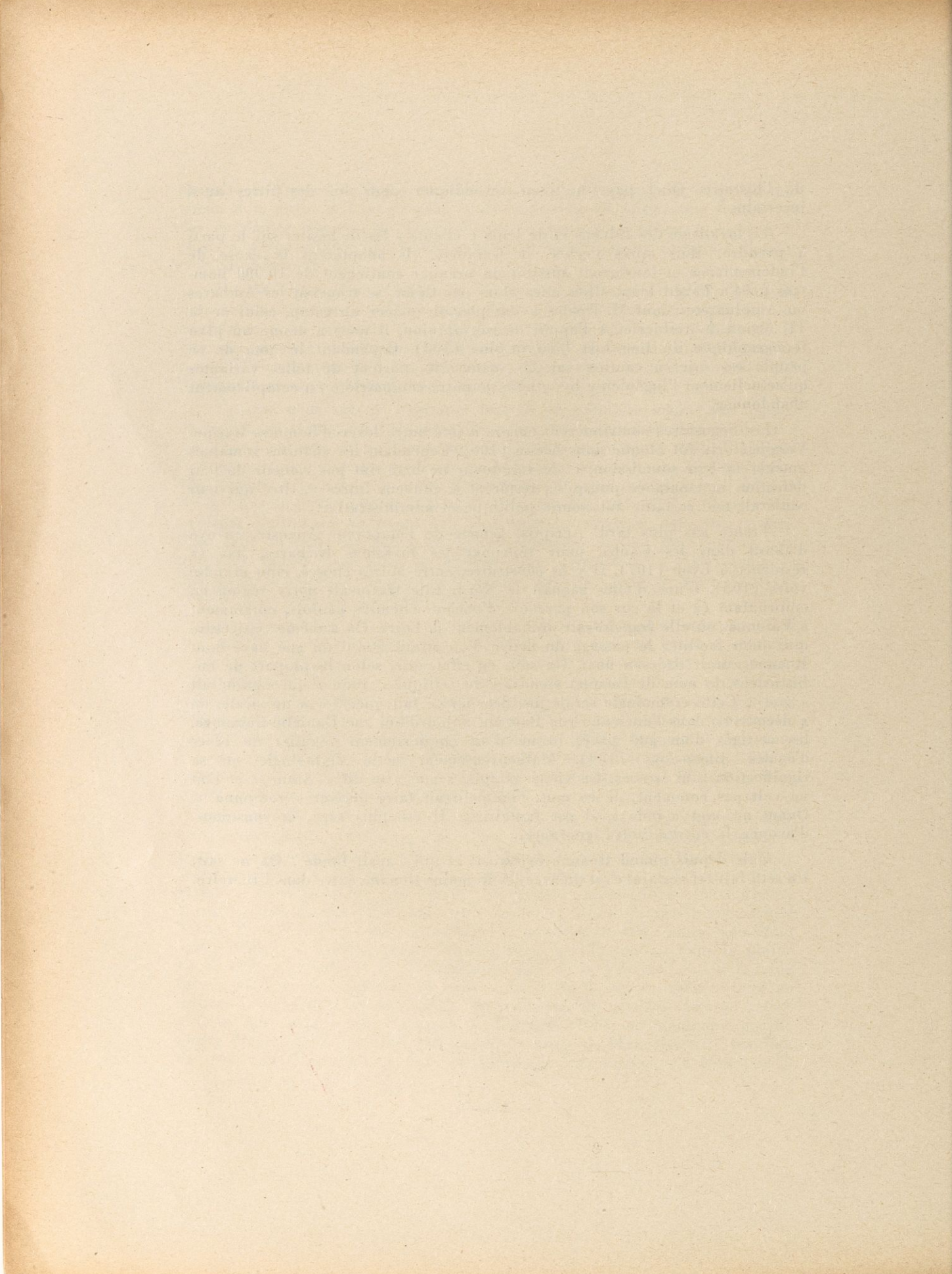
de l'histoire. Quel pays ne peut revendiquer pour lui des titres aussi incertains ? »

Le loyalisme des Eduens et de leurs « clients » les fit hésiter sur le parti à prendre. Mais après l'échec de Gergovie, ils adoptèrent la cause de l'indépendance et fournirent aussitôt un premier contingent de 10.000 hommes (104). Parmi leurs alliés cités alors par César, se trouvent les Ambares ou Ambluarètes dont M. Noël a cru pouvoir placer un camp, celui de la 11<sup>e</sup> légion, à Ambierle. A l'appui de son opinion, il nous a donné un plan topographique du lieu fort bien dessiné (105). Cependant le nom de ce peuple est sujet à caution car les manuscrits portent de telles variantes qu'actuellement l'ingénieuse hypothèse de notre compatriote est complètement abandonnée.

Les Ségusiaves contribuèrent encore à une autre levée d'hommes lorsque Vercingétorix fut bloqué dans Alésia (106). Cependant les victoires romaines amenèrent leur soumission, et le vainqueur ne leur tint pas rigueur de leur défection momentanée puisqu'ils restèrent « citoyens libres », titre qui leur conférait une certaine autonomie politique et administrative.

Trente ans plus tard, Agrippa, gendre de l'empereur Auguste, envoyé d'abord dans les Gaules pour réprimer les invasions barbares, fixa sa résidence à Lyon (107). Il y fit construire, entre autres choses, cinq grandes voies (108). L'une d'elles gagnait le Nord. Elle traversait notre région en empruntant çà et là sur son parcours d'anciens chemins gaulois, notamment à Varennes où elle franchissait probablement la Loire. On a même conjecturé que, pour faciliter le passage du fleuve, l'on aurait établi un gué pavé dont Roanne aurait tiré son nom. On sait, en effet, que, selon la plupart de nos historiens, le nom de Roanne viendrait du celtique « rodo » qui signifierait « gué ». Cette étymologie serait justifiée par ce fait que, il y a un siècle, on a découvert, dans l'ancienne rue Poisson, aujourd'hui rue Danielle-Casanova, les vestiges d'un gué pavé, formé d'un empierrement régulier de blocs d'égales dimensions (109). Malheureusement cette étymologie et sa signification sont fausses. En vieux gaulois, « gué » se dit « ritum », et l'on ne voit pas comment, de ce mot, l'on pourrait faire dériver « rodumna ». Quant au mot « rodo », il est fantaisiste. Il est plus sage, croyons-nous, d'avouer, là encore, notre ignorance.

Mais depuis quand Roanne existait-il et qui l'avait fondé ? On ne sait. Un seul fait est certain, c'est qu'avec les Romains Roanne entre dans l'Histoire.



## ROANNE

### « VICUS » GALLO-ROMAIN

Le nom de Roanne a une origine gauloise. Son application à notre ville doit remonter, semble-t-il, à une assez haute antiquité, à moins qu'il n'ait été donné par les tribus, qui, à une époque assez rapprochée de l'ère chrétienne, voire même à son début, sous le règne d'Auguste, auraient abandonné leurs « oppida » pour s'installer en des lieux plus favorables.

L'abandon de ces points fortifiés fut-il la suite naturelle des événements ou la conséquence de l'application d'un décret impérial ? Il est difficile de le dire. Nous constatons, cependant, d'une part, que les camps retranchés connus dans notre région furent désertés à ce moment et, d'autre part, que le sol de notre ville n'a donné aucun vestige antérieur au premier siècle de notre ère. Cette double constatation trouverait donc une facile explication si l'on admettait cette opinion. Il se pourrait aussi que le pouvoir impérial n'y fut pas étranger car nombre de villes de la Gaule furent fondées alors, et les fouilles exécutées sur l'emplacement d'un certain nombre de camps retranchés n'ont jusqu'à présent fourni aucun objet contemporain de la « paix romaine ».

Cela ne veut point dire que la fondation de Roanne ne soit pas plus ancienne. Nous disons seulement que, dans l'inconnu de nos origines, nous ne pouvons remonter au-delà du premier siècle avant Jésus-Christ.

Le plus ancien auteur qui parle de Roanne est le géographe alexandrin Ptolémée. Il vivait vers 170-175 après Jésus-Christ ; donc assez tard. Il ne nous livre que son nom. On rencontre, dit-il, « près des Arvernes qui habitent les monts Cémennes, les Ségusiaves dont les villes sont Roanne... et Feurs » (1).

Sur sa signification, les auteurs anciens et modernes ont fait preuve d'une imagination déconcertante. Par exemple, le chanoine La Mure écrit : « Quant à ce nom de Rodumna ou Roduna... on pourroit le tirer du grec « rodon » qui veut dire « rose » dont auroit été composé le nom de Roduna, comme Rodiana, puisque César nous assure au Chapitre quatrième du

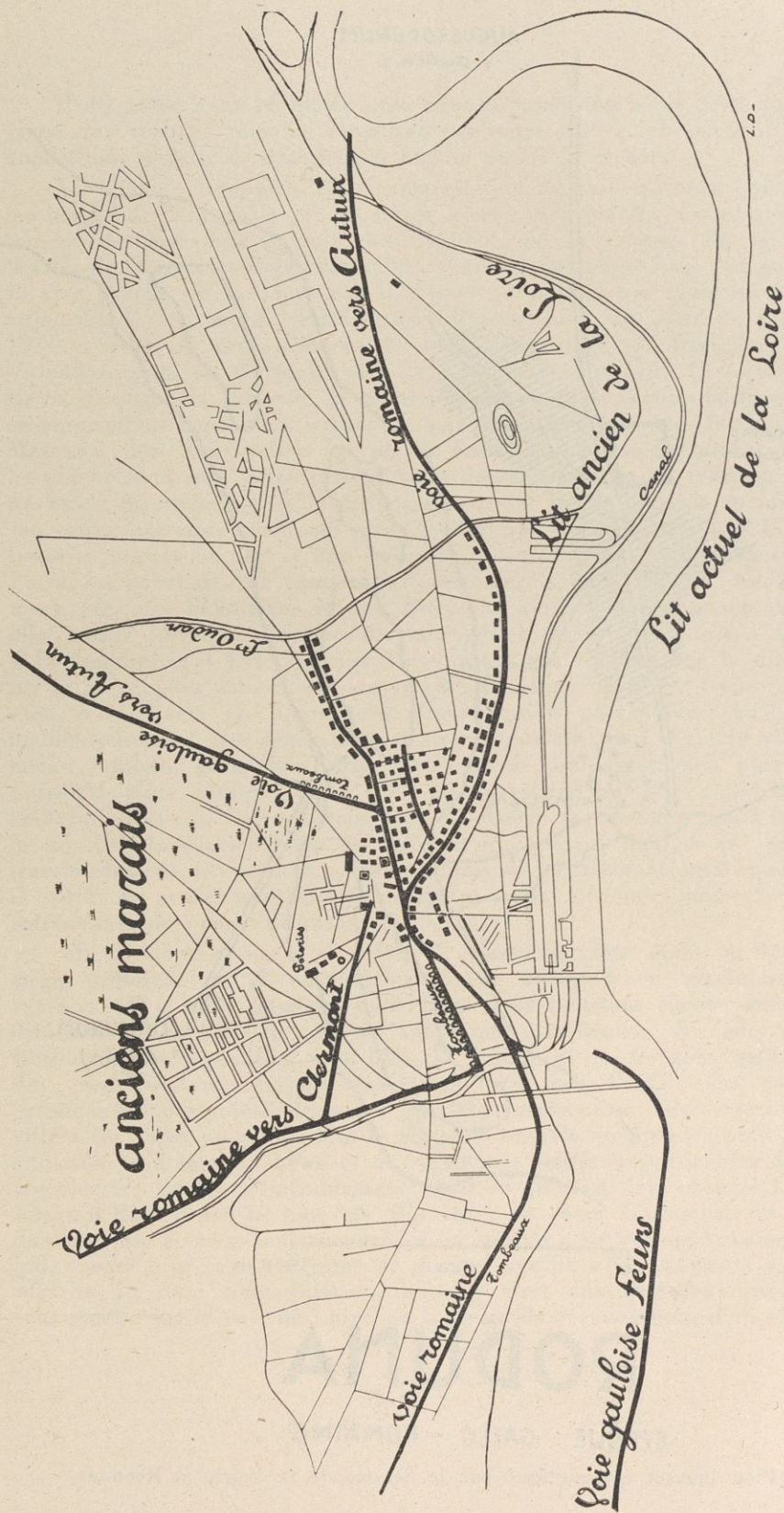
sixième Livre de ses Commentaires que les Druides, Docteurs des Gaulois, se servoient de ce langage ; or, selon cette racine, ce seroit comme si on l'appeloit en Latin « rosea » c'est-à-dire, en François, la belle Cité des Ségusiens, et comme la Rose est la plus belle fleur de leurs villes ainsi qu'on dit ordinairement des belles et agréables villes et qu'on pouvoit dire très à propos de celle-cy à cause de la beauté de l'agréable plaine où elle est située... Et ce qui pourroit encor établir cette conjecture que le mot grec « rodon » pourroit avoir servi de racine à celui de Roduna, c'est que ce mot étoit la devise ancienne de la monnoye des Rhodiens qui, lors des anciennes Colonies Grecques dans les Gaules, en peuvent avoir poussé une jusqu'à cette contrée » (2).

Au siècle dernier, M. Jolibois a repris cette thèse des Rhodiens, et il écrivait (3) au sujet de la colonie grecque de Lyon : « Bientôt son ambition commerçante voulut s'emparer de la navigation de la Loire si voisine de Lyon. Traversant les montagnes qui séparent ce fleuve de la Saône, ils se fixèrent en un lieu où il commence à porter de grandes embarcations et y établirent un « Emporium » ou ville, à laquelle ils donnèrent le nom de « Rhodumna », nom dû sans doute à la colonie particulière de Rhodiens qui s'y fixa, et, de ce nom, est venu le nom moderne de Roanne ». Malheureusement, rien ne prouve une telle manière de voir (4).

Plus sérieuse, semble-t-il, en raison de l'autorité scientifique de leurs auteurs, l'explication présentée par MM. d'Arbois de Jubainville et Holder (5). D'après ce dernier, le mot « Roanne » viendrait de deux mots gaulois signifiant très profond, « Rodanos, Rhodanus », de la racine « rot » courir ; en irlandais « reth » courir, course ; en breton « red, retos », cours d'eau ; en latin « rota », roue... Ce que justifierait la rapidité de la Loire. Mais « c'est précisément à Roanne que le lit de la Loire s'élargit et que sa profondeur moyenne diminue », donc que ses eaux se calment. Quant au premier, il rattache Rodumna au radical ligure.

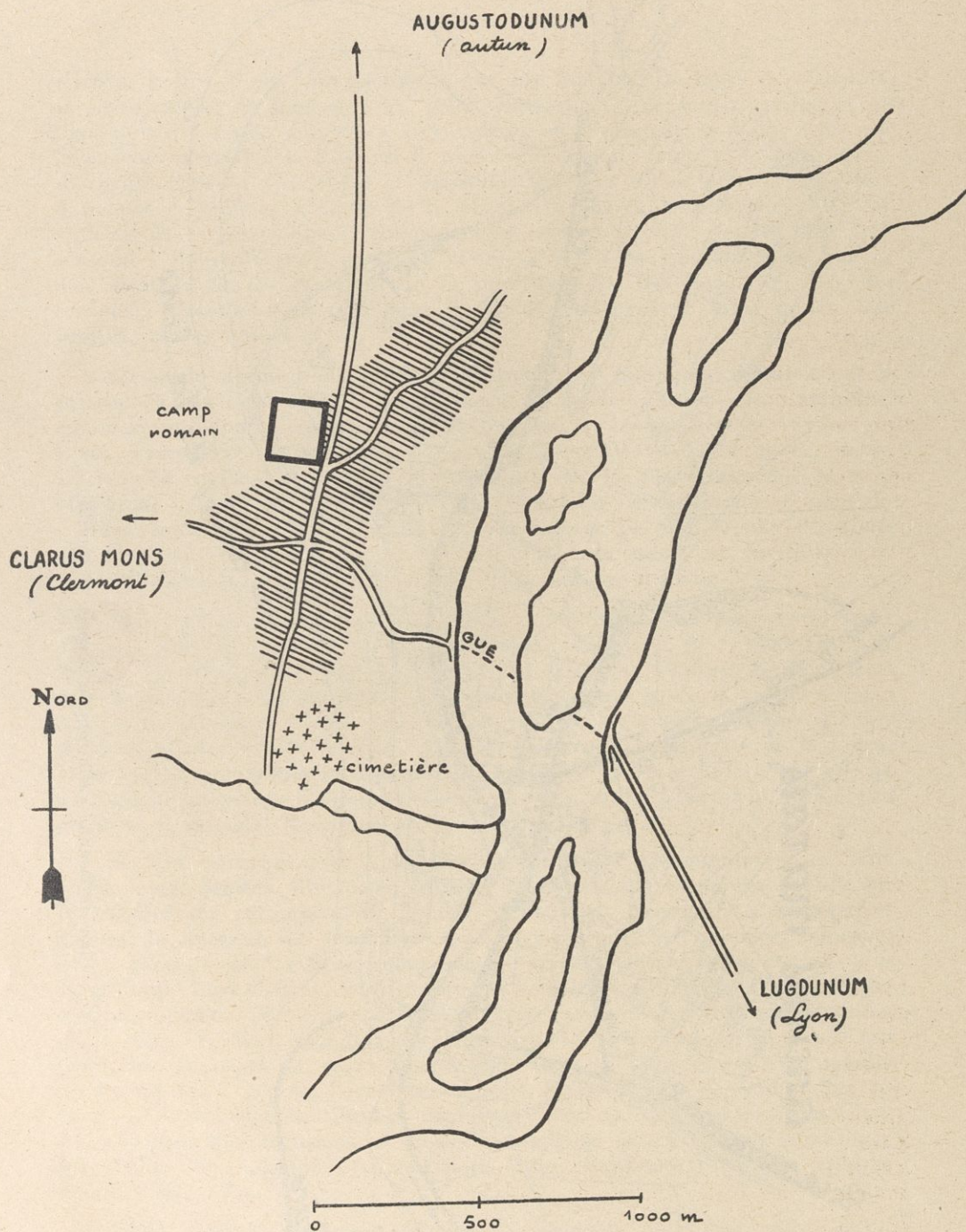
Et l'on pourrait citer bien d'autres exemples qui suscitèrent en leur temps, entre érudits, des luttes ardentes où la passion l'emporta parfois sur la solidité du raisonnement. Il faut cependant reconnaître, de part et d'autre, la sincérité des efforts pour découvrir une vérité qui nous échappe. Et la solution de La Mure nous semble encore la meilleure et... la plus scientifique lorsqu'après avoir amusé son lecteur, il conclut : « Quelque conjecture qu'on puisse former sur l'origine du nom de l'ancienne Rodune, il me suffit de savoir que Roanne s'appeloit ainsi au temps de Ptolémée qui vivoit un peu après le règne des douze Césars, je regarde ce nom comme un nom propre que les Ségusiens lui avait donné et me tiens à ce que je trouve d'assuré chez cet Auteur ancien, qui est qu'elle étoit une des Citez de ce peuple des Ségusiens, et encore si ancienne qu'elle est renommée par luy toute la première d'un nom que l'ancienneté rend presque inexplicable » (6).

Quels étaient l'emplacement et l'importance de cette ville gallo-romaine ?



Plan de Roanne gallo-romain d'après les fouilles





# RODUNA

EPOQUE GALLO - ROMAINE .

(Plan inexact communiqué par le Service de la Voirie de Roanne)

Il est possible de répondre avec assez de précision à ces deux questions, grâce aux vestiges romains retrouvés sur notre sol et, en particulier, aux nombreuses sépultures découvertes depuis un siècle et demi.

La ville de Rodumna était construite sur le vaste plateau qui domine les berges de Fontenille et des Côtes, c'est-à-dire qu'elle occupait l'emplacement des quartiers actuels de l'Hôpital, de la Livatte, de la caserne Werlé, du Marais et s'étagait aussi en amphithéâtre le long des pentes de la rive gauche de la Loire car le fleuve ne coulait pas alors où il passe aujourd'hui. Son cours, rectifié après l'achèvement du pont de pierre en 1834, s'incurvait profondément le long des berges de Bachelard et de Varennes, puis se dirigeait vers la ville qu'il cotoyait. Il traversait le Creux Granger et longeait la dune formée par ses apports alluvionnaires en empruntant approximativement le parcours actuel des rues D.-Casanova et Marengo, des Vies-Vieilles et de la Fonquentin. Les premières maisons bordaient le fleuve. Elles étaient, sans doute, peuplées de marinières et de pêcheurs, de même que l'île constituée par les sables amassés au milieu de son cours, autrefois beaucoup plus étendue que de nos jours (7). C'était le quartier marchand car, si l'on en croit J. Guillien (8), l'importance de la Loire, au point de vue commercial, remonterait au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, aux Phéniciens et aux Rhodiens, si bien qu'au temps de César elle aurait formé à Roanne un entrepôt considérable. Certes, dans ses « Commentaires » (9), l'illustre Conquérant des Gaules juge la navigation sur la Loire assez active pour servir au ravitaillement de ses troupes, mais... c'est vers Nevers et, d'une telle considération particulière, on ne peut malheureusement pas généraliser et tirer argument pour d'autres villes. De même Strabon, géographe latin du I<sup>er</sup> siècle, quoiqu'un peu plus précis. Lorsqu'il nous indique (10) que les marchandises qui « doivent être embarquées sur la Loire », remontent le Rhône sur des chariots à cause de la rapidité du courant, rien ne nous dit que c'est à Roanne que se fait le transbordement. On peut le présumer. Mais de la présomption à la certitude, il peut y avoir une grande distance, une distance souvent, hélas ! infranchissable pour l'historien.

M. A. Bernard et, à sa suite, M. Mantellier, ont établi à Roanne le siège principal de la corporation des « nautés » ou marinières gallo-romains (11). C'est possible, mais nous nous heurtons encore aux mêmes difficultés. En histoire, il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver. Reconnaissons cependant, avec MM. C. Jullian et A. Grenier, qu'au temps des empereurs romains, le commerce par voie fluviale fut en Gaule extrêmement développé, de même que le commerce par voie terrestre. Notre ville a fort bien pu jouer, sous ce rapport, un rôle de premier plan (12). Sa situation, non loin de Lyon et au sortir des défilés impraticables de Saint-Maurice, s'y prêtait admirablement. C'est ce qu'avait déjà observé La Mure, lorsqu'il fait venir le nom de Roanne « en latin Rodumna, de « Ruris domina » ou si nous voulons prendre ce mot de « dune » de l'ancien gaulois qui, encore à présent, en terme de marine signifie « l'échauguette » dont on regarde du fond d'un vaisseau, Rodune étoit aux Ségusiens comme une échauguette sur le port de Loire, de laquelle ils découvroient, d'un côté, cette

belle plaine du Roannais et, de l'autre, voyoient venir à eux les bateaux qui entretenoient leur commerce avec le reste des Gaules » (13).

L'origine du « port » de Roanne est donc aussi obscure que celle de notre ville elle-même. On prétend que 20 siècles environ avant notre ère « l'île » fut d'abord occupée et que de fréquentes inondations firent déplacer l'agglomération vers les quartiers plus élevés. C'est possible mais aucune preuve ne le confirme. Le peuple qui l'habitait n'a laissé aucune trace, à moins que la pauvreté de certains tombeaux récemment découverts ne nous en manifeste quelque indice. Au début de notre siècle », on procéda au curage et à l'élargissement du canal de Roanne à Digoin, les ouvriers de M. Gaillard, entrepreneur, découvrirent à une faible distance de l'écluse, un dépôt d'urnes funéraires, recouvert d'un fort plateau de chêne. Malheureusement, lorsqu'ils firent part de leur découverte, il était trop tard pour faire des fouilles utiles ». Une autre découverte dans ces mêmes parages avait été signalé par J.M. Lapierre (14).

Heureusement, nous connaissons mieux ce que nous pourrions appeler « la ville haute ». Elle semble circonscrite assez exactement entre le Renaison au Sud et à l'Ouest, l'Oudan au Nord et à l'Est, les berges de la Loire au Sud et à l'Est, les marais au Nord et à l'Ouest. Depuis cent cinquante ans environ, on a retrouvé sur l'emplacement ainsi limité d'innombrables objets : lampes, amphores, vases de toutes sortes, poteries sigillées, moulins à bras et tuiles à rebords. Dans certains endroits, comme au « marais », ces tuiles à rebords étaient en si grande quantité que, suivant la pittoresque expression du vieil archéologue roannais dont nous avons parlé, J.M. Lapierre, « on croirait marcher sur les toits des maisons » (15).

Le centre de cette agglomération semble avoir été les quartiers de la Livatte et de la caserne Werlé.

C'est là que se trouvaient les fameux « thermes romains » dont on a tant contesté l'existence (16). La Mure, Passinges et Delandine y ont vu un temple païen (17). MM. Lapierre, Bernard, Coste, Jeannez, Prajoux, F. Déchelette, pour ne citer que les principaux, y ont reconnu des bains publics (18). « Dans le jardin qui appartenait autrefois à M. Basset, rue Mably, a écrit J.M. Lapierre (19), on voyait les restes d'un monument fort ancien qu'on disait avoir été un temple dédié à Cérès ; mais ces ruines indiquaient des bains publics. La construction était totalement romaine. On distinguait l'enceinte d'un vaste appartement auquel d'autres salles étaient contiguës. Cet édifice occupait un emplacement assez considérable. M. Basset en fit sauter par la mine une bonne partie pour régulariser son jardin ; ainsi la poudre renversa et dénatura le plus beau morceau d'antiquité de notre arrondissement et le plus respectable. Il est vrai qu'il était alors peu visible ; étant à peine connu, on ne cherchait pas à le visiter. Enfin ce qui restait, étant enclavé dans la propriété de deux habitants : un potier et un jardinier, fut totalement détruit par l'un et par l'autre pour tirer parti de l'emplacement et des décombres. Le dessin aurait dû en avoir été fait à trois époques différentes ; on se serait facilement assuré que l'architecture dénotait des bains et non un temple. En effet l'eau est très abondante en

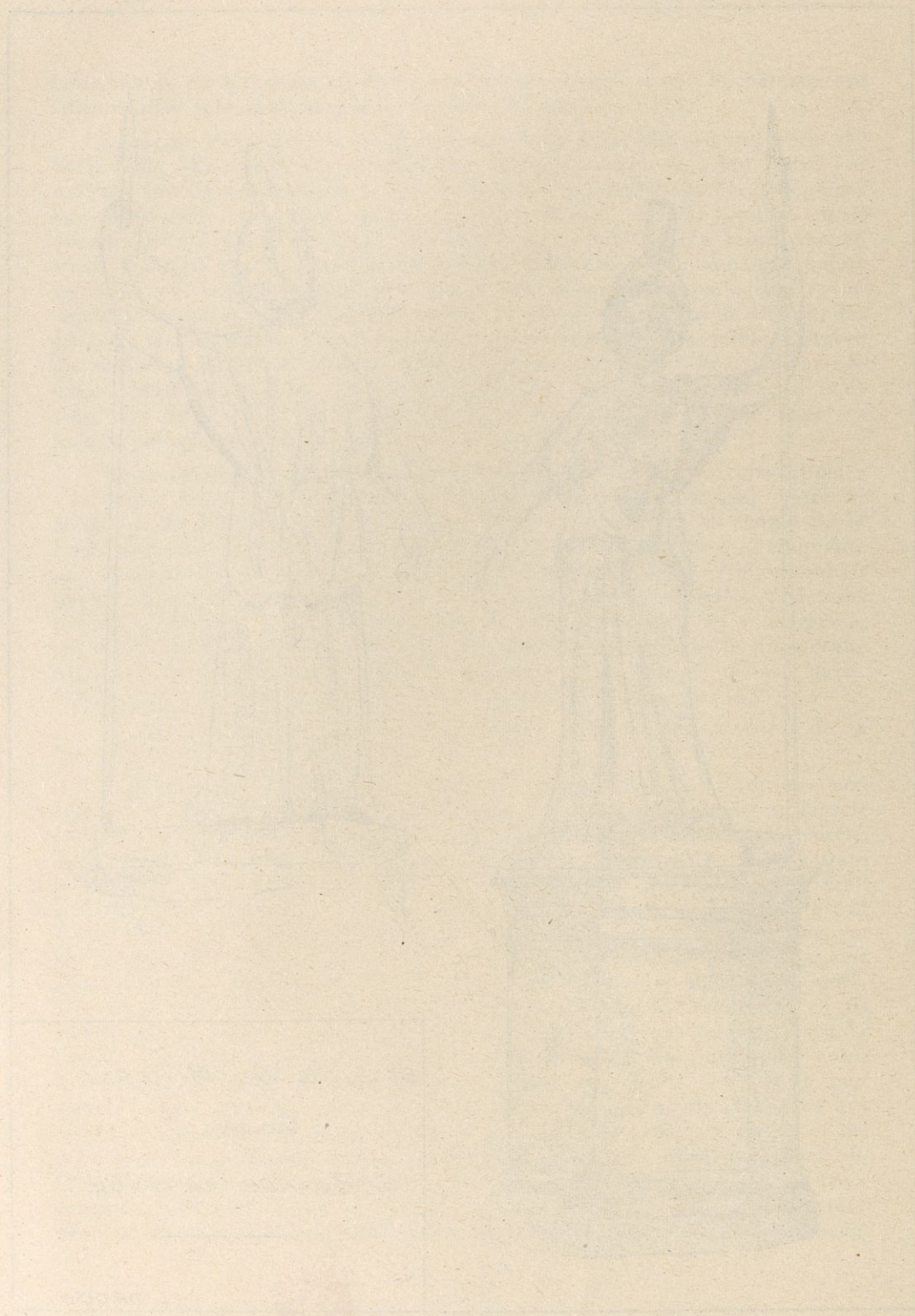


statuette de MINERVE  
trouvée  
à ROANNE en 1902



L. DROUOT

(Musée J. Déchelette)



cet endroit surtout. Ces bains décoraient une place publique assez vaste ; l'alignement de la grande route de Paris engagea à bâtir sur ses bords ; des constructions furent érigées sur l'alignement et le reste fut occupé par des jardins ménagés derrière les maisons. Il ne reste plus en cet endroit qu'une place peu considérable dans laquelle s'ouvrent la grande route et deux petites et fausses rues ». Avec plus d'exactitude cependant, il semble que nos « thermes » ne soient que les restes d'une maison romaine et d'un tombeau. C'est l'opinion de J. Déchelette « car, dit-il, je ne vois pas que l'on ait jamais signalé en ce lieu des vestiges d'hypocauste ou de conduites d'eau, qui auraient pu, bien mieux que le tracé semi-circulaire de cette muraille, justifier la dénomination proposée ». C'est aussi celle de M. Magnien qui, d'après A. Coste, déclare : « Au dire du propriétaire il existe au pied de cette ruine, à moins d'un mètre de profondeur, divers murs formant des carrés parfaits et des quadrilatères allongés, aboutissant à une grande pièce carrée. Un caveau est au-dessous » (20).

« Ce lieu, continue J.M. Lapierre, fut très fréquenté autrefois ; il paraît qu'il fut à peu près le centre de la ville de Roanne. Tous les terrains adjacents contiennent plus ou moins profondément une quantité prodigieuse de débris de poteries romaines, de vases brisés en argile, d'autres en laves compactes pour les usages de la cuisine, des coupes, des urnes cinéraires, mais le nombre des tuiles à la façon des Romains est incalculable (21). J'ai acquis beaucoup de médailles du haut empire en or, argent et en bronze, trouvées soit en cultivant les jardins environnants, soit en creusant des fondements pour constructions. C'est dans les fouilles faites dans ces lieux qu'on rencontre des fragments des différents parquets confectionnés pour entretenir la propreté dans les corridors et dans les appartements ».

« Si l'on excepte les parquets mosaïques, on a fait peu attention aux autres parquets et à peine en a-t-on cité quelques-uns. Tels sont les nôtres : sur un ciment épais d'un pouce au plus, on mettait une couche épaisse d'argile ; le tout étant bien sec, et bien uni, la surface était peinte en vert, la bordure ou l'encadrement large de plusieurs pouces était d'un rouge vif. Le vernis, dont la surface était enduite, conservait les couleurs et le poli. Le parquet, tout d'une pièce, se lavait facilement, et l'eau en avait les couleurs. Le parquet des corridors ou de la cuisine était également d'une seule pièce. Dans un ciment ordinaire, on voyait de petits fragments gros comme un pois ou tout au plus comme une noisette, de briques ou de tuiles frilées... Lorsque tout était sec, on en unissait ou polissait la surface, et l'on avait ainsi une sorte de poudingue à fond blanc et à grains rouges qui, bien poli, faisait un bel effet et qui n'avait besoin que d'être lavé pour le tenir propre » (22).

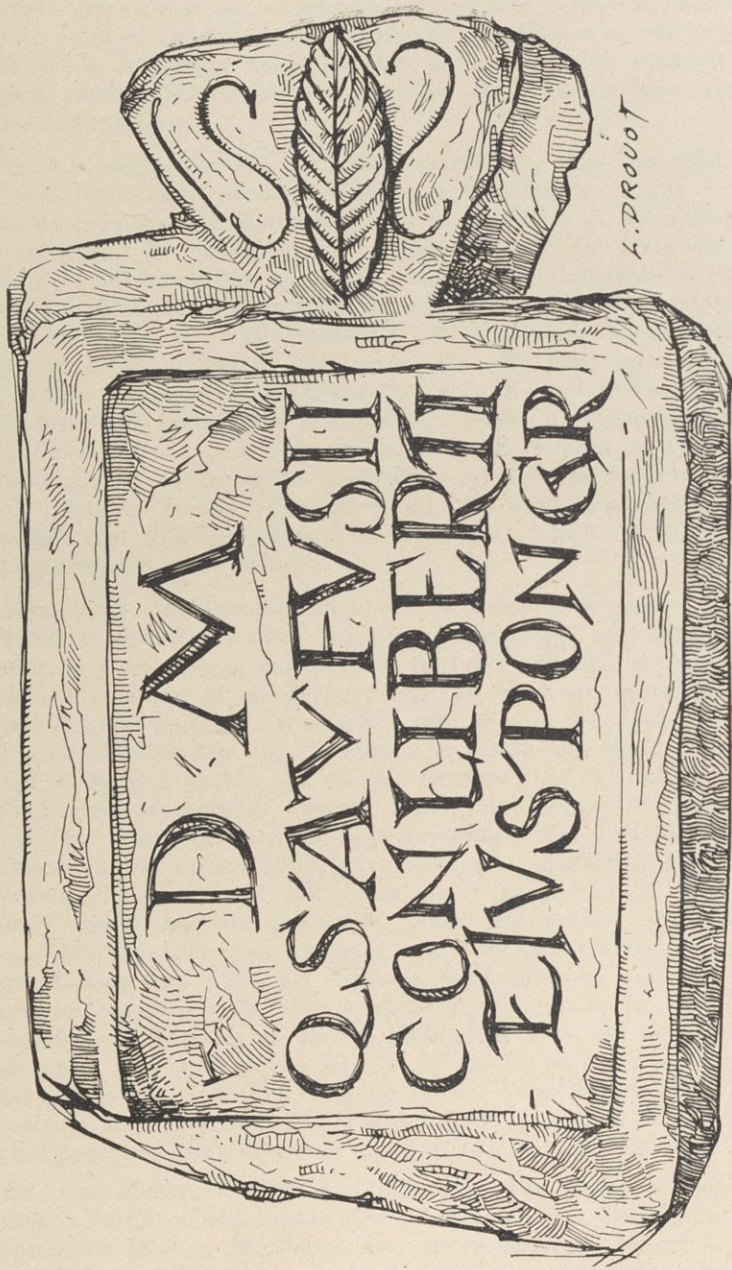
On pourrait mettre en doute le témoignage du « père » Lapierre, comme disaient ses contemporains, auteur désuet, au jugement discutable, suivant certains historiens locaux actuels. Mais, ici, ses assertions se trouvent confirmées par l'autorité même de J. Déchelette. « En 1895, a-t-il écrit (23), l'établissement d'une manufacture (dans ce quartier) avait procuré au musée municipal une série intéressante de vases peints et sigillés. Les

tranchées pratiquées dans les fondations avaient mis à découvert des aires d'habitations en béton grossier et des débris de tuiles romaines »... En Mars 1902, on creusait les fondations de l'Institution Saint-Joseph. « Dès les premières fouilles, continue-t-il, près de l'extrémité est du bâtiment nord, les ouvriers rencontraient à environ un mètre de profondeur un pavement grossier se composant simplement d'un rang de cailloux roulés. Ce pavement recouvrait une épaisse couche de terre noire renfermant de nombreux débris céramiques : fragments de cruches en terre blanche, d'amphores et de tuiles, de vases sigillés et de vases peints à décor géométrique ».


De tous ces débris, trois seulement retinrent l'attention de notre éminent archéologue. L'un était « la partie inférieure d'une belle coupe en terre rouge très fine dont la décoration se composait d'attributs dionysiaques ». Elle se distinguait « par une délicatesse du modelé et une finesse des détails que les potiers gaulois n'ont jamais réussi à égaler ». Les autres avaient été détournés par les ouvriers : c'étaient une jolie statuette en bronze et une fibule en bronze aussi. Mais laissons à M. J. Déchelette le soin de nous les décrire : « La statuette, dit-il, mesure 123 millimètres de haut sans le socle et 188 millimètres avec le socle. Sa conservation est tout à fait exceptionnelle et ne laisserait rien à désirer si la déesse n'avait pas perdu le bouclier sur lequel devait s'appuyer sa main gauche. La lance, les doigts, les détails du visage et les parties fragiles du casque sont demeurées intactes. Minerve est représentée debout, le poids du corps portant sur la jambe gauche, la jambe droite légèrement rejetée en arrière. Elle est vêtue d'un double chiton talaire serré à la taille. La tête est surmontée d'un casque corinthien à haute « crista ». Sur la poitrine est attachée l'égide à laquelle est fixé le « gorgoneion ». La main droite, élevée à la hauteur du casque, s'appuie sur la lance. La statuette est fixée par deux solides rivets, non pas à la partie centrale mais à l'arrière d'un beau socle à six pans, orné de moulures très correctement profilées. Le bronze semble avoir été argenté ou du moins recouvert d'un métal blanc qui s'est conservé par endroit. Ouvrage d'une exécution assez ordinaire cependant, et assurément bien inférieur en valeur artistique aux bronzes de style grec trouvés à Feurs, cette Minerve n'en est pas moins la plus intéressante statuette qui se soit, jusqu'à ce jour, rencontrée à Roanne ».

Quant à la fibule, elle « est au contraire d'une exécution excellente. Ce petit bijou de bronze ne mesure en longueur que 21 millimètres. L'arc de la fibule est formée par deux protomes symétriques de lions, adossés et exactement semblables. Chacun de ces lions a les pattes posées sur l'un des deux appendices cylindriques dont le premier constitue la charnière de l'ardillon, tandis que l'autre sert à en loger la pointe. La crinière des fauves est indiquée par de fines gravures au burin. Enfin, détail curieux, chaque lion serre entre ses pattes une tête de taureau. Je ne me souviens pas d'avoir vu parmi les collections de fibules zoomorphiques quelque autre exemplaire de ce modèle ».

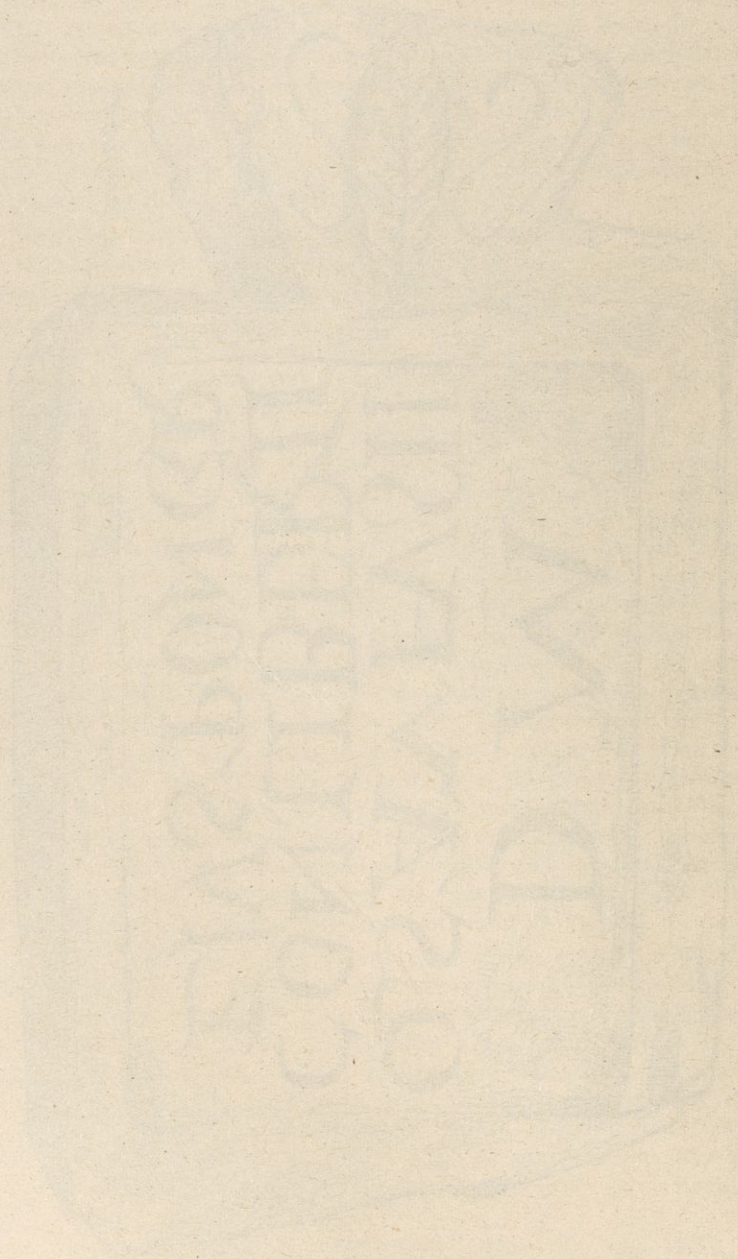
A la Livatte encore, M. Remonet signalait, en 1873, d'autres découvertes (24). « Pour déblayer, disait-il, à niveau de la route le sol d'une remise, on a enlevé les décombres d'une habitation antique détruite par



A. DROUOT

  
Titulus  
funerarius  
(Musée J. Déchelette)





l'incendie ; c'était une couche de plus d'un mètre au-dessus d'une mosaïque amorphe, entremêlée de charbons, de cendres, clous et autres ferrailles, tuiles et poteries calcinées, avec quelques parcelles d'objets en cuivre. Cette couche et la mosaïque se continuent sous le jardin attenant où, il y a quelques années, furent trouvés des silos de grains brûlés, avec beaucoup d'objets antiques... »

Mais la découverte la plus intéressante est, sans contredit, celle de la seule inscription que nous possédions. « C'est un « titulus » formé d'une plaque de grès à queue d'aronde, de 0 m. 41 sur 0 m. 20, qui avait dû être posé en guise de couvercle sur l'ouverture de la jarre en terre (olla cineraria) renfermant les os et les cendres d'un affranchi » (25). Elle fut trouvée en 1820 et est conservée, depuis 1858 au Musée J. Déchelette après avoir été achetée pour 20 francs par M. Girard de Vienne (26), et avoir fait partie de la collection d'un antiquaire, M. Commarmond. Elle semble ainsi conçue : « D(üs) M(anibus) Q(uinti) S(exti) Aufusti, conliberti ejus pon(endum) cur(averunt) ». « Aux Dieux Mânes de Quintus Sextus Aufustus, ses coaffranchis ont pris soin d'élever ce monument ». Les épigraphistes discutent sur la lecture et la traduction du prénom de cette personne. Au lieu de Quintus Sextus (Commarmond, de Boissieux, Allmer, Bernard...) il faudrait lire Quintilis (Coste, J. Déchelette, Prajoux...). La question est d'une importance toute relative.

Près de là, sur l'emplacement de la Caserne Werlé, « une excavation à l'extrémité sud du couloir qui partage le grand bâtiment dans toute sa longueur, a produit une carrière de tous les échantillons de la céramique gauloise et romaine et même beaucoup de blocs de murailles décorées de fresques du moyen-âge. Il faut noter que ce sont les déblais provenant des fouilles et nivellements de l'ancienne enceinte du château ou démolitions de l'église Saint-Etienne. Là, dit M. Remontet (27), j'ai pu recueillir les fragments qui recomposent presque entière une coupe de grande dimension, terre rouge, ornée de médaillons représentant des lutteurs alternant avec des faisceaux de gerbes (28), avec quelques médailles à l'état fruste ne permettant de distinguer sur l'une que l'effigie et le nom de Néron. Plusieurs fonds de vase ayant les noms des potiers : Calvus, Maximus, Varus... auxquels on peut ajouter ceux de Priscianus, Sarri, Perrimus, Sentrus, Labio, etc... (29) En creusant les fondations pour les pavillons de l'entrée des casernes et la clôture sur l'alignement de la route de Paris, on a traversé des tranchées ou fosses remblayées avec des amas de poterie du même genre. Il y a quelques parties de ces fossés qu'il sera intéressant de fouiller après le nivellement général de l'enceinte ». Au cours de la construction des casernes, M. J. Déchelette a signalé la découverte d'un beau bol presque entier, conservé au Musée de Roanne (30).

En rue Mably, « dans le jardin de l'ancienne maison de Sainte-Colombe » (aujourd'hui l'école des filles de la rue des Thermes-Romains), en septembre 1873, « M. Besse, fils, en creusant un bassin a retrouvé des substructions se reliant avec la partie qui nous reste des anciens thermes, et à plus de deux mètres de profondeur (a trouvé) plusieurs vases entiers

où presque entiers avec une grande quantité de débris variés, tuiles, poteries, verres, ustensiles, des enduits à struc rouge, etc... » qu'il a gardés pour sa collection (31). De même, dans la rue d'Harcourt où, en 1949, des travaux d'aménagement amenèrent la découverte de « deux fragments de mur romains sur une longueur de 22 m., l'un à 5 m. 80 de la rue d'Harcourt, l'autre à 7 m. » (32).

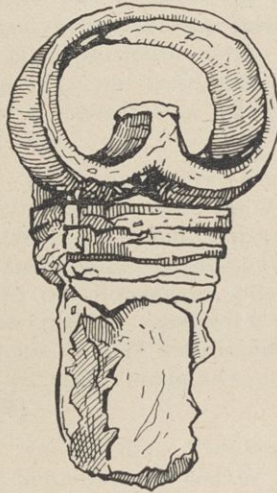
Dans la rue des Aqueducs, en 1884, « des fouilles exécutées chez M. Robelin ont mis au jour trois vases gallo-romains en bon état » qui furent acquis par le musée J. Déchelette. Dans son histoire inédite des rues de Roanne, l'abbé J. Prajoux, parlant de cette rue, déclare : « Si l'on s'en réfère à une note de M. Fleury Mulsant, le créateur de notre musée, il semble que la dénomination donnée à cette rue s'explique par la découverte d'un ancien aqueduc gallo-romain qui aurait porté les eaux du plateau des Poupées aux Thermes construits dans le voisinage (33). Quoi qu'il en soit de cette assertion, cette appellation est justifiée tant par les découvertes anciennes faites à différentes époques que par les nombreux canaux souterrains sillonnant cette partie du territoire de notre ville ». Et faisant allusion à la précédente découverte il ajoute : « Notre musée conserve une Ampulla en terre rouge de 0 m. 14 de hauteur » trouvée en ce lieu.

Le quartier du Marais est un quartier légendaire si l'on en croit M. Coste (34). Les Romains auraient asséché les étangs au moyen d'un égoût qu'ils y auraient construit. A la suite d'un cataclysme ignoré, tout aurait disparu sous les eaux et l'on entendrait « encore sonner les cloches à certains jours ». C'est beaucoup de poésie greffée sur un peu de vérité. « L'étude des lieux, dit M. Coste, semble donner raison à cette tradition. Au-dessous de toute cette plaine, à une profondeur qui varie de un à deux mètres, on trouve une espèce de banc de tuiles romaines et de fragments de poterie. Ces débris gisent au milieu d'une couche épaisse de cendres, comme si un vaste incendie les avait atteints, mais au-dessus et jusqu'à la surface du sol s'étend un lit profond de limon et de sable, suite d'un séjour prolongé des eaux ». M. Lapierre, dans ses notes inédites, a narré la découverte de vases antiques en cet endroit. « M. Petel, marchand épiciier de Roanne, dit-il, faisait bouleverser le terrain d'un pré où il voulait établir un jardin sur la gauche de l'allée du marais. Les hommes trouvèrent à quelques pieds de profondeur un vase en bronze assez grand et de la forme de ceux que nous nommons vulgairement chaudières. Comme ce lieu est très marécageux et même bourbeux le vase se réduisit en fragments dont on ne put tirer aucun parti. Le grand vase en recouvrait trois autres très bien conservés avec une lampe qui se brisa entre les mains des ouvriers ; mais elle était d'argile... J'ai envoyé ces trois vases ainsi que beaucoup d'autres antiquités au cabinet de M. Dallard à Montbrison » (35). « En 1868, rapporte de son côté M. Coste, en creusant un égout pour assainir le quartier du Marais, on a encore trouvé des monnaies romaines consulaires à une profondeur de 6 mètres et sous une couche de glaise de plus de 3 mètres d'épaisseur. Il semble que le banc d'argile a subi un glissement et est venu recouvrir les débris de l'époque romaine » (36). A. Bernard rapporte que « dans le voisinage de la grande avenue qui

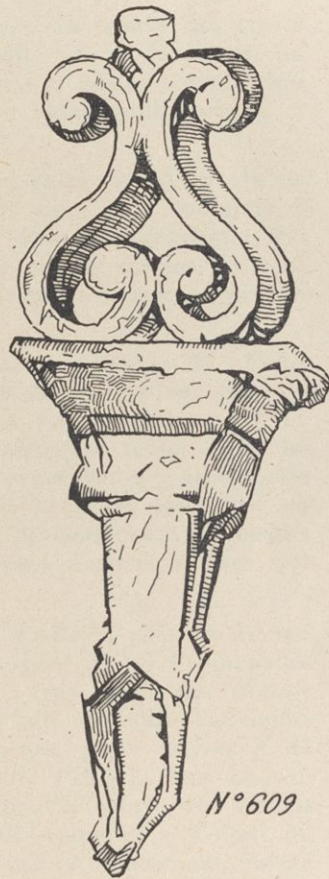
MUSÉE DE ROANNE



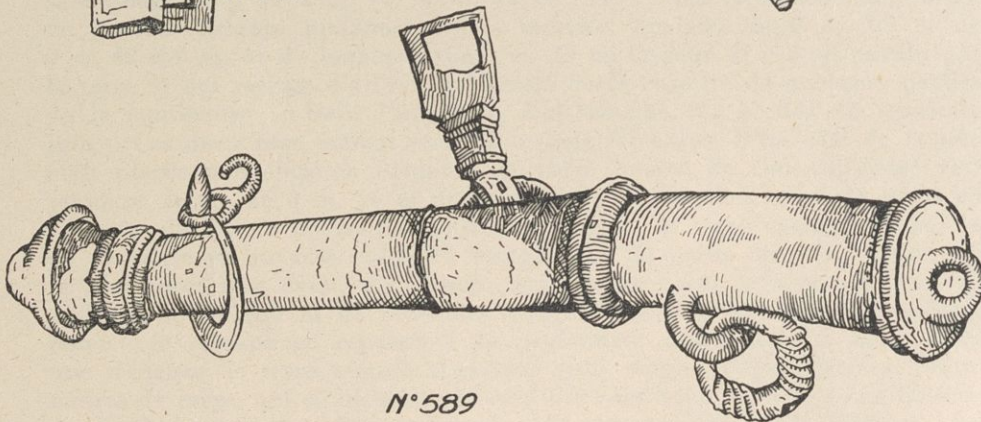
N° 610



N° 611



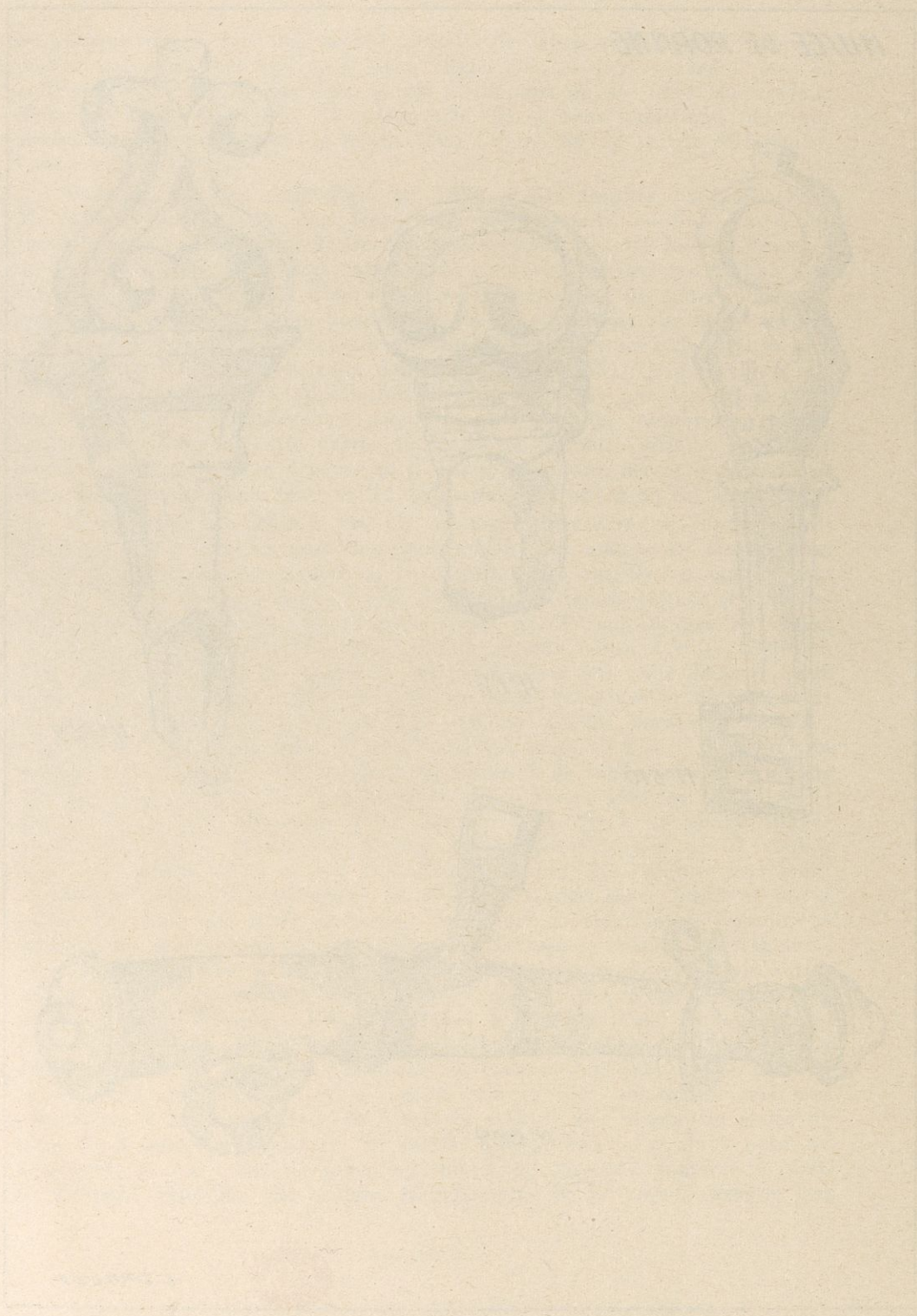
N° 609



N° 589



L. DROUOT



conduit de la rue Bourg-Neuf au château du Marais, on trouve des traces d'anciennes fabriques de poteries. Dans un endroit, on a découvert un monceau de grandes tuiles à rebord, non encore cuites et prêtes à être mises au four. Plus loin étaient une cinquantaine d'urnes vides toutes neuves et rangées comme dans un magasin » (37).

En 1859, on a trouvé aux Poupées un tombeau gallo-romain. « On en a retiré une petite urne contenant des cendres et une seule monnaie à l'effigie de Domitien, puis plusieurs autres vases d'usage domestique qui paraissent être une aiguière, une tasse, une assiette et une salière. Le tout était recouvert de tuiles à rebords et a pu être apporté au musée en parfait état de conservation » (38).

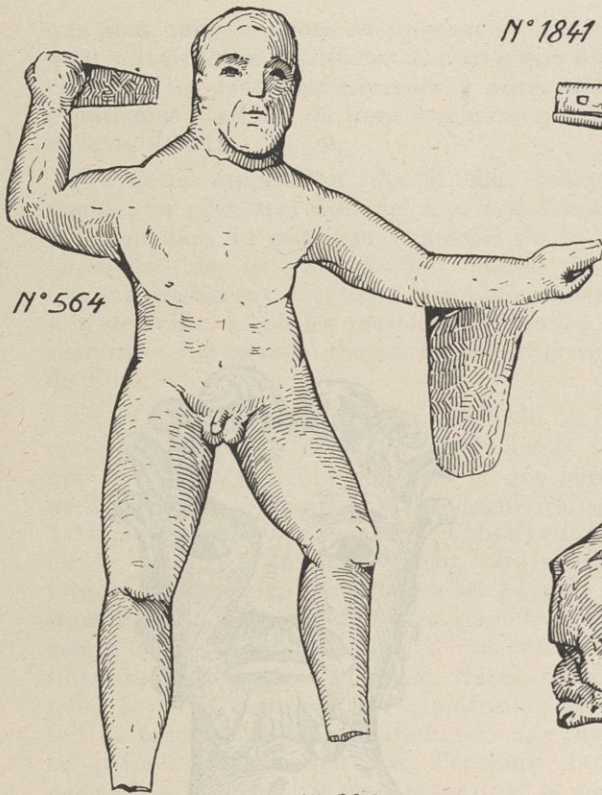
Récemment, dans « les premiers jours d'août (1943), M. Balp, architecte, faisait effectuer une fouille de 3 m. 50 de profondeur dans le passage se trouvant entre le bâtiment nouveau dit « La Résidence », n° 11 rue Bourgneuf et l'Institution Saint-Louis-de-Gonzague tenue par les Pères Salésiens, 13 et 15 rue Bourgneuf, pour une canalisation d'égoût... Un ouvrier trouva sous son pic un vase dont il creva la paroi latérale : on dégagait le vase en mettant de côté les morceaux et, en continuant la fouille, on trouva des débris de vases analogues et de vases d'autres formes qui furent mis de côté » (39).

A part l'amphore trouvée dans l'ancien parc d'Allery, près de la rue Mulsant (40), l'espace actuellement occupé par la gare et les Promenades Populle n'a rien livré, et, sans doute, la ville, trop près des marais insalubres ne s'étendait-elle pas jusque-là. Il nous faut atteindre l'ancienne rue de la Sous-Préfecture, aujourd'hui rue A.-France, pour arriver à de nouvelles trouvailles. « Aux premiers jours d'octobre (1873), dans la cour de l'ancienne banque « de Dreuille », rue de la Sous-Préfecture, les déblais pour une cave ont fait découvrir une sépulture gallo-romaine ». C'était un sarcophage long de 2 m. sur 0 m. 44 de large, sans rétrécissement, formé de grandes briques juxtaposées sans mortier, épaisses de 0 m. 05 et de 0 m. 42 à 0 m. 44 de longueur sur 0 m. 29 de largeur. Il « était envahi par la terre et des racines d'arbres, à la suite de la rupture de quelques parties de la couverture ». Dans l'intérieur, était couché sur le dos un squelette intact. Les deux bras étaient étendus le long du corps. D'un côté de la tête était placée une élégante ampoule de verre intacte de couleur claire vert jaunâtre, haute de 0 m. 16 et décorée sur la panse d'un relief de stries en spirale ; de l'autre un trépied également intact, en terre noire, de 0 m. 14 de diamètre et un vase culinaire rempli d'os de petits oiseaux. Autour de la sépulture, il y avait, disséminés, huit autres vases presque entiers. Pas d'objets de toilette ni de monnaies (41). « Particularité très essentielle à noter : ce sarcophage reposait à la profondeur d'un mètre à peine dans une tranchée de terre remuée d'environ trois mètres d'épaisseur sur quatre mètres de large, qui se dirigeait du côté des rues Saint-Jean et de la Berehe. Au fond de cette tranchée, qu'on ne vida que sur une faible longueur, fut trouvée une grande quantité de vases funéraires de toutes les formes, de toutes les dimensions, coupes en verre, patères à engobe rouge et blanc,

urnes avec ou sans anses... Une « olla » en terre rougeâtre renfermait des ossements humains plus ou moins calcinés mais très reconnaissables et mêlés à des cendres. Une autre contenait trois vases très petits... » (42).

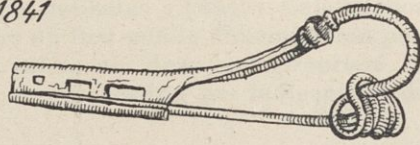
Une difficulté s'est élevée au sujet des découvertes faites sur la Place du Château. M. Lapierre qui a assisté, vers 1823, à la modernisation de ce quartier, en a écrit l'histoire. On a trouvé « les substructions d'un mur d'enceinte formé de blocs énormes de granit gris sans ciment, des poteries (dont une belle et massive patère à libations actuellement au musée de Roanne), des tuiles à rebords, des défenses de sangliers, des couches de terrain noir et gras parsemé de charbons et quelques médailles indéchiffrables » (43). Ces découvertes, et d'autres faites en 1837 lors de la fondation du chœur de l'église Saint-Etienne, en 1853, lors de la construction de l'Hôtel de la Grenette, en 1933 lors de l'édification de la nouvelle sacristie et en 1944 lors du creusement d'un abri contre les bombardements aériens à l'ouest de cette même sacristie et surtout de 1949 à 1951 lors de l'installation par l'Electricité de France de transformateurs souterrains, ont permis à M. F. Déchelette de conclure à l'existence sur cette butte d'un « ustrinum ». « Au début de la fouille, vers le 15 Septembre 1951, on a entamé une couche de terre noire de remploi peu compact, d'une épaisseur d'environ 2 m. 50, mais descendant vers l'ouest jusqu'à 5 m., ce qui est un signe de remaniements anciens. On y a trouvé, à 1 m. 50 de profondeur, des ossements humains qui ont été envoyés pour examen à M. Leroi-Gourhan, au laboratoire d'ethnologie de Lyon, ainsi que deux sarcophages en calcaire sans couvercle ni inscription, ni signes chrétiens, ni mobilier funéraire. L'un d'eux contenait deux squelettes, les pieds orientés vers l'est. Le terrain renfermait aussi une meule à grains, en pierre de Volvic (meule tournante du type catillus), des débris de tuilles à rebord et de vases gallo-romains dont un à engobe blanc, gris et orange, à dessins linéaires (comme ceux du Musée de Roanne) décrits par Joseph Déchelette en 1895... »

« Au mois d'octobre, la fouille fut poussée jusqu'à une profondeur de 5 m. 60 dans un sable vierge et compact de couleur jaune. On eut alors la surprise de voir apparaître, dans l'angle sud-est de l'excavation, de grosses pierres noircies en dessous seulement, puis des débris d'amphores gallo-romaines du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle et des tessons de poterie, le tout noirci aussi par le feu. Nous nous rendîmes compte bientôt que ces objets, gisant à 5 m. 60 du sol actuel, étaient au fond d'un puits circulaire de 2 m. 50 à 2 m. 60 de diamètre. La couche noire précédemment traversée (à cet endroit son épaisseur était de 2 m. 50) ne portant aucun trace du puits, on put en déduire que celui-ci avait une profondeur de 3 m. 10 au-dessous du sol antique. Il s'évasait vers le bas et avait un parement intérieur fait en grosses pierres du pays assemblées avec soin mais sans mortier. Ce parement ne se voyait que sur une hauteur d'un mètre environ au-dessus du fond, la partie supérieure étant tombée. Ainsi s'explique que les pierres paraissaient noircies par en-dessous. Les culots d'amphores, au nombre d'une dizaine, avaient probablement servi à précipiter dans ce puits les cendres des cadavres, car ils étaient noircis à l'extérieur comme à l'intérieur. Il nous a paru certain



N°564

N°1841



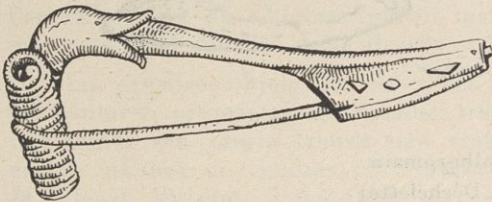
N°1842



N°587



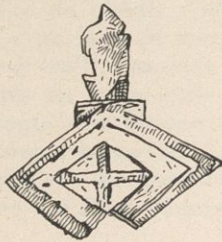
N°586



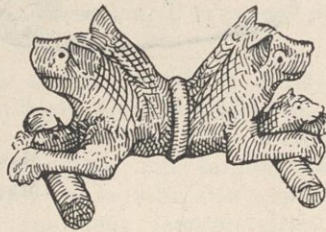
N°593



N°1845



N°1851

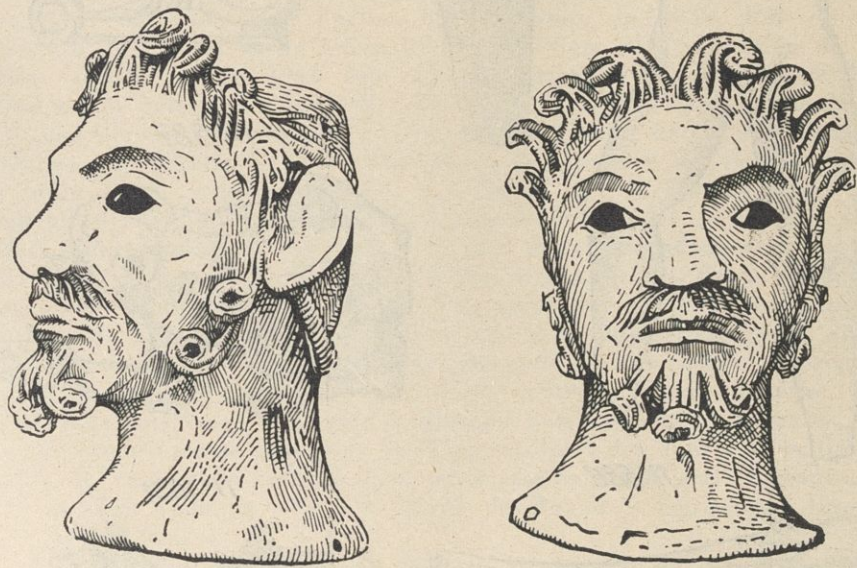


N°1833



L. DROUOT





L. DROUOT

Masque gallo-romain  
(Musée J. Déchelette)

que nous nous trouvions en présence d'un « puticulus » (44). « Cela suppose qu'il y avait là un « ustrinum », c'est-à-dire un lieu public d'incinération pour ceux qui ne pouvaient procéder à cette cérémonie dans leur propriété. Le « puticulus » servait de fosse commune pour les cendres des indigents et des esclaves » (45).

« Cette supposition, dit M. Ed. Jeannez, paraît très contestable. Il semble, en effet, très difficile, a priori, d'admettre l'installation d'un bûcher à ustion dans le voisinage immédiat de la partie la plus riche et la plus populeuse de la cité, à 200 mètres à peine des Thermes publics. Ces établissements devraient être obligatoirement placés en dehors et assez loin des villes et on les rencontre toujours à proximité des voies bordées de sépultures ; la grande place à brûler de la voie Appienne était à cinq milles de Rome ».

« On a d'ailleurs souvent confondu les tertres funéraires, dont un des caractères essentiels est l'absence de fossés (44), avec les buttes défensives qui en étaient toujours pourvues et que surmontaient soit une tour isolée, permanente et ordinairement rectangulaire, soit une tour en bois ou en pisé à la mode gauloise. Ces postes d'observation créés pour surveiller une voie ou le passage d'un cours d'eau, ou les abords d'une ville ouverte ont toujours fait partie, surtout dans les pays de plaine, du système défensif des Romains. Et toujours dans les moindres buttes aussi bien que dans les camps ou les retranchements se rencontrent des cendres, charbons, vases à libations, ossements d'animaux, traces certaines des sacrifices qui avaient pour objet la lustration ou consécration religieuse des ouvrages militaires, soit au moment de leur création, soit aux instants de danger. Rodumna était en plaine, ne possédait pas d'enceinte fortifiée, dominait un important passage de la Loire ; il était naturel de la couvrir par une butte défensive. »

Mais si l'existence d'un cimetière gallo-romain sur l'emplacement de l'actuelle Place du Château fournit matière à discussion, il n'en est pas de même de celui des rues de la Berche et Benoit-Malon.

Les premiers objets trouvés en cet endroit datent d'un siècle. « En 1848, M. Coutaret, propriétaire à Roanne, rue Saint-Jean, dit A. Coste (45), ayant fait miner son jardin trouva une vingtaine d'urnes de petites dimensions encore pleines de cendres et d'ossements carbonisés. Sur la demande de M. Fleury Mulsant, il donna le tout au musée de la ville (46), ainsi que divers objets trouvés en même temps, tels que deux lacrymatoires, trois agrafes, un fer de pique, un « rython » ou vase à boire en forme de tête de femme ».... Auparavant, M. Lapierre y avait « déterré une urne en bronze enfermée dans un coffre de chêne » et M. Gourriez, ancien professeur au collège (lycée actuel), « un lion en terre cuite de 25 centimètres de haut et plusieurs beaux vases » qu'il emporta à Paris. Le même auteur signale encore « deux statuettes en terre cuite indiquées comme provenant de cet endroit... L'une représente une femme nue, les cheveux tombant jusqu'aux pieds, entourée de plusieurs serpents... L'autre nous montre aussi une femme nue tenant deux enfants sur ses genoux, assise sur un fauteuil qui semble formé de claies en osier »... Elles viendraient de Vichy d'où des malades les

auraient rapportées comme souvenir. En 1865, M. Augagneur, bibliothécaire municipal, acquit aussi « pour le musée, du sieur Goyon, jardinier, rue de la Berche, deux belles urnes cinéraires bien conservées, l'une en terre blanche avec incrustations brunes figurant des étoiles et un échiquier, l'autre en terre rouge vernissée avec des ornements en relief d'un dessin très pur ». En 1873, de nouvelles fouilles mirent au jour, parmi de nombreux débris, plusieurs vases que la pioche du terrassier brisa et dispersa ; « à peine, dit M. Remontet, ai-je pu recueillir des fragments d'une coupe en terre rouge avec figures au pourtour, et une urne en verre aux flancs renforcés de nervures ; les autres parties sont restées chez le propriétaire actuel avec un vase entier renfermant une collection d'objets de toilette tels que colliers, bracelets, fibules et anneaux de bronze » (47).

De tels résultats promettaient pour l'avenir. Pourtant ce n'est qu'en octobre 1891, que « dans un enclos adjacent (à celui de M. Coutaret), des défoncements exécutés par M. Piat, à 8 mètres de la rue de la Berche et à 1 m. 50 de profondeur moyenne » où l'on avait déjà découvert, en 1861, une « olla » cinéraire (48), firent apparaître « une nouvelle et intéressante collection de vases funéraires de toutes formes, en terre noire et rouge, la plupart remplis de cendres et d'ossements calcinés, mais malheureusement presque tous brisés. A noter de petites amphores à fond pointu du genre « orca » ; des urnes à deux anses de toutes grandeurs en terre rouge ; beaucoup d'olla à larges panses, beaucoup d'ampoules mais pas une seule avec le col intact ; des fragments de grandes patères en terre noire... On retira trois pièces intactes, une charmante petite urne de 0 m. 10 de hauteur avec deux anses des plus élégantes et la panse ornée de rainures parallèles disposées par deux, deux et trois ; un autre vase de même forme mais à une seule anse rayée de trois canelures ; une coupe en terre rougeâtre peinte de stries en couleur bistre sur une bande d'englobé blanc. Ce joli vase contenait deux fibules en bronze et quatre médailles dont trois absolument frustes ; sur la quatrième, un moyen bronze, on distingue la tête laurée d'Alexandre Sévère (empereur romain de 222 à 235) avec la légende « Imp(erator) Alexander Pius Aug(ustus) » (48).

Ces objets ne furent pas conservés et disparurent en totalité. Un peu plus tard, le désir de peupler son musée incita M. J. Déchelette à pratiquer des sondages méthodiques. « Aidé de l'aimable concours de notre confrère M. Maurice Dumoulin, et assisté de M. Nicolai, conservateur adjoint du musée, j'ai pu, nous dit-il lui-même (49), fouiller successivement, au mois de novembre 1893, les petites cours des maisons Piat (rue de la Berche), Robin et des Paras (rue B. Malon)... Dans le jardin Robin, à côté de vases cinéraires, j'ai rencontré une grande fosse, creusée dans le gravier à 1 m. 15 de profondeur (17 octobre 1893). Le squelette était exactement orienté de l'est à l'ouest, la tête regardant l'orient. Les clous d'un cercueil en bois gisaient auprès des ossements ; sur le cadavre avait été déposée une série de vases en terre grise légèrement lustrée : soit une tasse et sept assiettes, toutes retrouvées intactes (50). Les assiettes et les plats gisaient horizontalement sur la poitrine et les jambes du mort, les uns sur leur fonds, les autres renversés ». Ces poteries ne portent pas d'estampilles. « En

dégageant le crâne, qui, malheureusement, tomba en poussière, je reconnus avec surprise une curieuse particularité : sur les lèvres entr'ouvertes du cadavre, des mains pieuses avaient glissé le bord d'une petite tasse en terre grise qui était restée parfaitement en place, mais la décomposition des chairs avait déterminé une corrosion très caractéristique de l'englobe du vase » (51).

Les riches romains avaient coutume d'être inhumés le long des voies romaines. Pour cela, ils faisaient élever des édicules, des stèles ou des cippes. Roanne n'en possède aucun vestige ; d'où l'on a conclu, un peu hâtivement, nous semble-t-il, à l'existence d'une population uniquement besogneuse, composée surtout de mariniers et de pêcheurs. Une exception, pourtant, nous serait signalée par La Mure (52). « Au delà de la rivière appelée de « Renezons », dit-il, non loin du rivage de la Loire, en un territoire appelé du « Boirat », (dans un domaine appartenant au sieur des Molières, à un demi-quart de lieu de la ville, dans la verchère de la maison du dit domaine, à deux cents pas de la rivière de Loire et à trois cents pas de celle de Renaison, sur l'extrémité de la dite verchère du côté du midi), se voit à fleur de terre une grande pierre (grise) de huit pieds de long et quatre de large, tournée ainsi que va le cours de la Loire, ayant son extrémité du côté qui regarde ce fleuve, un filet de marbre blanc, marqueté aussi en plusieurs endroits de petits carreaux de même marbre, assise sur des murs de brique enfoncés en terre et cimentée à la romaine qui, par des ouvertures faites en ovale qu'ils ont tout autour ont donné lieu de fouir dans la voûte qu'ils forment au-dessous de cette pierre à la façon d'un ancien mausolée dont encore ont été tirées plusieurs médailles antiques (des premiers empereurs) ». Ce monument, hélas, aurait disparu soit en 1832, lors de la rectification du cours de la Loire, soit en 1855-56 quand on construisit le pont du chemin de fer (53), de sorte qu'on ne peut aujourd'hui en vérifier l'existence.

Il faudrait mentionner encore bien d'autres découvertes faites dans notre nécropole. En général, toutes se ramènent aux mêmes types : vases en terre cuite servant à divers usages et spécialement à contenir les cendres des morts, « bols sphériques ou globulaires diversement peints en blanc et rouge soit de zones rouges, soit de décors bistres à formes géométriques » (54), « gutti » à panse ovoïde, vases à liquides, etc..., même une petite tasse provenant d'une sépulture d'enfant. Beaucoup sont faits sans art ni originalité sauf, cependant, les « débris d'un merveilleux petit vase à pâte noire, véritable Sèvres gallo-romain par la finesse et l'extrême ténuité de ses parois ». Bien qu'il n'ait que dix centimètres de haut environ, son épaisseur mesurée à la panse, n'excède guère celle d'une coquille d'œuf (56). « Je me suis assuré, dit M. J. Déchelette, que sur plusieurs points elle n'atteint pas un millimètre ». Il est soigneusement lustré sur toute sa surface. C'est une des plus belles curiosités de notre musée.

D'autres vases sont d'inspiration ou d'origine étrangère, italienne surtout. Ils portent des ornements variés : fleurs (56), animaux, personnages, d'une sobriété, d'une mesure et d'une harmonie remarquables.

Certains objets sont en terre vernissée. Ils ont la forme de flacons, d'ampoules de couleur claire jaune ou verte sur une pâte fine, d'assiettes grises ou rouges sigillées (57). On peut aussi citer : un gobelet en terre rouge à engobe noir, irrisé d'un reflet métallique (58), une belle « olla » en terre noire (59), des tasses en terre grise ou noire (60), une petite coquille à trois pieds, des petits vases à liquides ou à parfums (61), des cruches (62), des tessons, des culots d'amphores, des fonds de vases brisés...

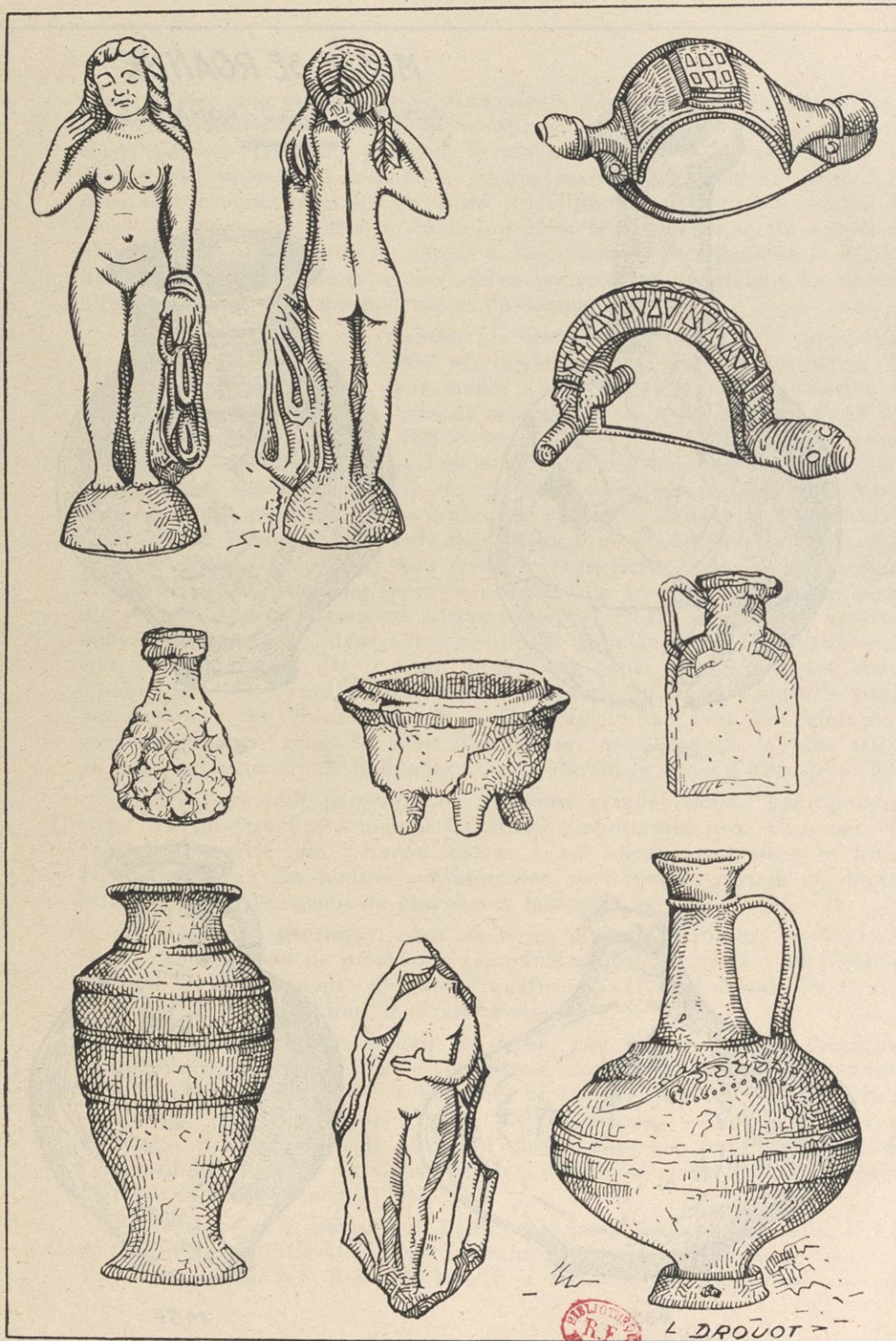
Les vases en verre sont assez rares. Sans doute leur fragilité n'a pas résisté à l'épreuve du temps. On a trouvé, cependant, quelques petits flacons à parfums, les uns quadrangulaires, les autres en forme de tubes à fonds émipshériques (63), un seul grand vase en verre blanc translucide (64), une urne, etc...

Quelques figurines en argile blanche ont complété ces trouvailles, parmi lesquelles plusieurs Vénus Anadyomène (65).

Point d'objets en or ou en argent et peu en bronze. Dans une urne cinéraire, le Docteur Coutaret a découvert une trousse de toilette comprenant six fibules de bronze bien conservées et d'excellente exécution. Trois sont émaillées et leur arc « présente la forme d'un large ruban entré se terminant à chacune de ses extrémités par une sorte de bouton allongé. L'un de ces appendices loge la charnière de l'ardillon cintré en sens contraire de l'arc ; l'autre en abrite la pointe. Les bords et les nervures de ce ruban arqué sont finement ciselés d'un guillochis. Sa partie centrale porte un chaton de bronze rectangulaire, creusé de deux rangs de dents de loups émaillées... (66). Ce sont, paraît-il, des exemplaires d'un type assez rare dans l'art industriel gallo-romain, les fibules émaillées de cette époque étant ordinairement de forme circulaire. Une autre fibule, émaillée aussi, a son arc formé par un « losange également creusé d'alvéoles autrefois remplies d'une substance vitreuse. Son extrémité, du côté du porte-agraphe, affecte la forme d'une tête de reptile dont les écailles et les yeux sont ciselés ». Enfin une dernière fibule est « à nervure côtelée se terminant par un bouton ». Toutes sont sans ressort, une simple charnière faisant jouer l'ardillon. Près d'elles, « se trouvaient un petit stylet à écrire, également en bronze et de la forme classique, un débris d'épingle ou d'objet similaire, enfin trois fragments de ressorts de fibules en fer » (67).

De nouvelles recherches furent effectuées, en 1928, sur un terrain situé derrière le n° 20 de la rue de la Berche pour la construction de l'usine Guerry-Dupéray. On ne recueillit que « des poteries et quelques verreries... Les vases les plus fréquents sont des jarres grossières, des gourdes en terre jaune à goulot étroit, munies d'une seule anse assez bien travaillée, des assiettes, un plat à trois pieds, des biberons en terre blanche » assez nombreux. Pas de poterie rouge sigillée, pas de monnaie ni d'objet en métal. Seules les « verreries » offrent quelque intérêt, spécialement « un flacon rond de cinq centimètres de haut à goulot aplati et orné de deux anses en pâte de verre » (68).

De toutes ces découvertes, tirons quelques conclusions. Si nous considérons l'étendue relativement médiocre de notre cimetière, nous



Objets gallo-romains  
 (Musée J. Déchelette)

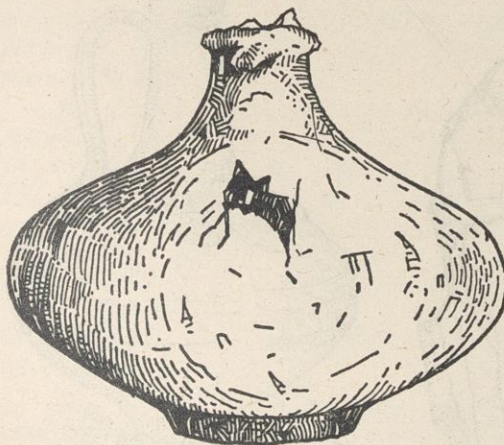
MUSÉE DE ROANNE  
POTERIES GALLO-ROMAINES



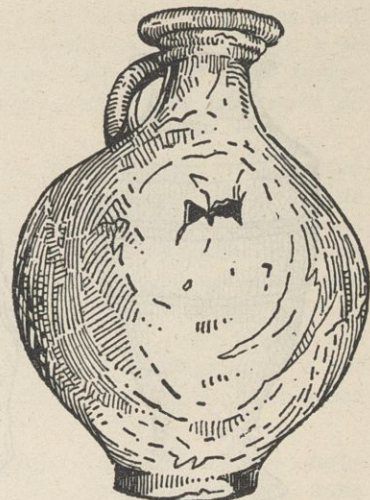
2464



641



435



1457

L. DROUOT

Vases gallo-romains  
(Musée J. Déchelette)

pouvons dire que la population roannaise à l'époque gallo-romaine n'était pas très considérable. Elle était constituée, en majeure partie, par une classe pauvre, qui avait continué le modeste métier de leurs ancêtres et n'avait pas cherché à s'enrichir. Leurs maisons, légèrement bâties, ne nous sont connues que par les tuiles recueillies en assez grand nombre le long des berges anciennes de la Loire. Elles formaient ce qu'on appellera plus tard « le quartier de la marine ». Les quelques bourgeois de la « ville haute » dont les thermes et les riches parquets nous révèlent l'existence n'étaient qu'une élite d'armateurs et de commerçants.

De plus, il nous est possible de donner une date à la prospérité de Roanne gallo-romain. Notre nécropole nous a révélé deux sortes de tombeaux correspondant à deux modes d'ensevelissement : l'incinération et l'inhumation. L'incinération prévaut cependant. Or nous savons qu'elle fut mise en honneur par Sylla (89-79 av. J.C.) et interdite sous l'empereur Constantin (306-337 ap. J.C.). C'est donc entre ces deux extrêmes qu'il faut placer notre cimetière. L'étude de la céramique nous permet de préciser davantage, car nos vases peints à décor géométrique s'apparentent aux vases d'Arezzo, de Graufesenque et de Saint-Rémy qui « s'échelonnent durant le premier siècle (après J.C.) sans franchir cette limite. Sans doute, déclare M. J. Déchelette, parmi les types de poterie, il se trouve quelques spécimens du second siècle, notamment certains menus débris de poterie arverne, mais ces échantillons, dans notre nécropole de même qu'à la Livatte, sont très peu nombreux. Or, comme jusqu'à ce jour, soit parmi les restes d'habitation, soit parmi les sépultures, la période qui s'étend entre le siècle des Antonins (96-192 ap. J.C.) et le Haut-Moyen-Age n'est que faiblement représentée, nous avons le droit d'en inférer que l'époque la plus active du passé gallo-romain de Rodunna se place durant le siècle d'Auguste » (69).

Notre pays était parcouru par plusieurs grandes routes. Leur nombre exact n'a pu être fixé ; malgré les études importantes dont elles ont été l'objet, l'on n'est pas parvenu encore à en suivre exactement le tracé. Il faudrait faire des fouilles considérables, sans résultat certain et, devant cette difficulté, beaucoup de chercheurs hésitent.

La carte de Peutinger, plan de 7 m. de long sur 0 m. 34 de haut, formé de 11 feuilles de parchemin reproduisant un « original » du 4<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui perdu, nous en indique quatre : la 1<sup>re</sup> vers Autun, la 2<sup>e</sup> vers Clermont, la 3<sup>e</sup> vers Moind, la 4<sup>e</sup> vers Feurs (70).

La plus importante venait de Lyon par Tarare, le Pin-Bouchain, Saint-Symphorien-de-Lay, Lay (71), Pierre Fortunière (actuellement Saint-Cyr-de-Favières) et arrivait à Varennes où une section s'en détachait pour se diriger vers Feurs par Vernay (72), Jœuvres, Cordelle, Neulise et Balbigny. Elle traversait la Loire au moyen d'un gué pavé situé près de l'embouchure actuelle du Renaison, vers le Creux-Granger où se trouvait autrefois la Croix Fleurin (73).

Une autre voie, partant de Feurs, traversait Nervieux, Jullieux, le bas de Saint-Germain-Laval, Amions, Saint-Jean-sur-Saint-Maurice, Chanlon, Villerest, Commières, Bravard, Boirat et franchissait le Renaison un peu



en aval du pont actuel. Tout le long de cette route, dans chacun des lieux indiqués, on a trouvé des briques, des tuilles à rebord, des tronçons de voies antiques, des urnes, des amphores, des médailles, etc... Ces trouvailles ont été particulièrement intéressantes à Saint-Sulpice, à Villerest, et sur les bords du Renaison. Dans les deux premiers endroits, on a découvert des urnes, des fragments de constructions anciennes, des fibules de bronze... (74) Dans le troisième, probablement un entrepôt nous a livré une cinquantaine d'amphores attendant la cuisson (75), si bien qu'A. Coste a cru à l'existence d'un autre cimetière (76).

Ces deux voies se réunissaient à l'entrée de notre ville, gravissaient la berge, longeaient notre nécropole, bifurquaient à l'angle de la rue Brison et de la rue A.-France, l'une vers Clermont, l'autre vers le centre de la ville. Cette dernière suivait la rue Charles-de-Gaulle, passait près du Lycée et de la rue Bourgneuf où l'on a recueilli, en 1878 et 1885, « plusieurs urnes en forme d'ampulla et un joli lacrymatoire, sorte de flacon à parfum à engobe rouge et blanc » (77). Elle côtoyait la butte du château où prenait, sans doute, naissance la voie d'Autun par Vougy, laissait les Thermes à gauche et aboutissait à la place L.-Flandre où elle se divisait en deux branches, l'une allant vers le Nord, l'autre vers Autun et Nevers par la rive gauche de la Loire.

Cette dernière voie se situait à environ 10 mètres à droite du tracé actuel de la rue A.-Thomas, en allant vers le boulevard de Belgique (78). « En minant la terre dans un jardin au quartier de la Livatte, écrit M. A. Coste à M. A. Bernard, le 31 Mars 1859, on a mis au jour un tronçon de voie romaine assez considérable. Les trois couches de pavé superposées étaient parfaitement reconnaissables. J'ai lieu de croire que c'est la route d'Autun. Ce fragment fait suite à ceux qu'on avait déjà signalés derrière le clos des Cazernes. Il semble se diriger parallèlement au cours de la Loire, sans doute vers Bonvert où vous avez supposé avec beaucoup de raison que la route traversait le fleuve. Des deux côtés on a trouvé beaucoup de tuiles romaines ou de débris de vases. Enfin sur une grande pierre carrée, on a découvert une trentaine de petites médailles en bronze à l'effigie de Constance-Chlore et de Constantin. La plupart étaient très oxydées. Mais quelques-unes dans un état parfait de conservation ont été recueillies par un propriétaire et enrichiront notre musée ». Un peu plus loin, en 1894-95, dans les fondations de l'usine de MM. Déchelette-Dépierre et Chamussy, on a trouvé des vases (79), des tasses (80), des plats (81), des bols (82), des assiettes (83), une soucoupe (84), un stylet à écrire en ivoire (85), une clochette cylindrique (86), etc... A Briennon, en 1858, on a trouvé une grande quantité de débris d'amphores (87).

M. A. Coste ne semble pas avoir distingué les deux voies d'Autun : celle dont nous venons de parler et qui s'en allait par Maltaverne, la Croix-Rouge, etc... (88), et celle qui franchissait le fleuve au port d'Aiguilly. A Bonvers, J.M. Lapierre prétendait avoir vu et recueilli des tuiles romaines d'un vernis vert avec une bordure à compartiments de couleur (89). M. A. Coste rappelait la découverte de poteries, statuettes, mosaïques (90).



